

Près d'East Angus

# Un incendie ravage une grange-étable et consume deux tonnes de foin — Dommages excédant \$15,000

EAST ANGUS, (GP) — Un incendie s'est déclaré vers 9 heures hier matin aux bâtiments de M. Victor Cyr, demeurant à RR. No 1 à East Angus, et a détruit complètement la grange, l'étable et les deux tonnes de foin qui étaient dans la grange, ainsi que deux tonnes d'avoine verte et trois porcs, qui se trouvaient dans l'étable, et on n'a pu parvenir à faire évacuer. Pour M. Cyr, c'est une perte totale en ce qui concerne le contenu de la grange et de l'étable.

Le feu a ensuite gagné le garage et la remise qui s'y trouvait attachée, pour détruire tout leur contenu. C'est un enfant de la famille qui, en sortant, aperçut les flammes et courut à la maison pour avertir sa mère, qui s'empressa d'éloigner deux automobiles qui se trouvaient près du garage. Le feu a ensuite gagné le garage et la remise qui s'y trouvait attachée, pour détruire tout leur contenu. Les flammes étaient tellement intenses, et jetaient une chaleur telle, que Mme Cyr eût de la difficulté à appeler les pompiers au téléphone qui se trouvait près de la fenêtre. Mme Cyr, raconta au journaliste qu'elle faisait du ménage, et que M. Cyr avait transporté des lits complets et des bureaux dans la remise pour quelques temps, ce que tout avait passé au feu, ainsi que douze chassias-douilles neufs. Au moment de l'incendie, M. Cyr se trouvait à son travail à Stoke. Le tracteur de M. Cyr y aurait passé si le frère de Mme Cyr n'était pas venu le chercher pour faire quelques travaux chez lui. On ignore la cause de l'incendie, et les dommages sont évalués à plus de \$15,000, à demi couverts par les assurances.



AMAS DE CENDRE — Voici ce qui reste de la grange et de l'étable de M. Victor Cyr, demeurant à RR. no 1 à quelque trois milles d'East Angus, après que l'élément destructeur a fait son œuvre. Seulement deux tonnes de foin ont brûlé, vu que le propriétaire n'avait pas fini la récolte. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

## Chronique municipale

WINDSOR, (AT) — Le conseil de ville de Windsor tenait une réunion lundi. Cette réunion était présidée par le maire, l'échevin Leon St-Laurent, en l'absence du maire Lewis Craig. Le conseil n'était représenté que par cinq échevins, le procureur général. En l'absence du chef, les cas les plus épineux ou les plus importants ont été reportés à l'étude jusqu'à l'ajournement de lundi prochain où le maire doit assister.

### Entrée d'eau

Sur demande du propriétaire de Windsor Wood Chips, les édiles présents à l'assemblée, MM. Charland, Riendeau, Paradis et Pelouquin, et aussi le procureur St-Laurent, ont remis à leurs ingénieurs le soin d'étudier la possibilité de porter l'aqueduc à cette entreprise. Il faut que la municipalité traverse la ligne de chemin de fer du CN.

### Balance municipale

Sur une demande du même contribuable, qui est sûrement celui dans la municipalité de Windsor qui utilise le plus la balance publique, la dite balance de la corporation sera transportée sur le terrain de l'entreprise Windsor Wood Chips.

### Les feux en ville

Les édiles feront connaître à la compagnie Domtar leur désir de voir celle-ci respecter une entente entre les deux parties selon laquelle la compagnie avait dû ne plus allumer de feux à son ancien dépôt sur sa propriété au bas de la rue St-Laurent. D'ailleurs, les feux sont défendus en ville à moins que dans un récipient à l'épreuve du feu et couvert d'une grille qui retienne les étincelles et corps volatils.

### Centre culturel

Le centre culturel de Windsor a obtenu une somme de \$60 à cette réunion pour couvrir les frais de location de leur local durant les mois de juillet et août. Le centre demandait également de l'argent pour couvrir l'achat de meubles. Les édiles n'ont pas répondu à cette demande puisqu'ils ont reconnu l'utilité pour le centre d'être propriétaire de ces meubles. On a exhorté les directeurs du centre à produire leurs prévisions budgétaires pour la préparation du budget de la municipalité vers la mi-novembre.

### Pont du petit Canada

On s'est ensuite entraîné dans des affaires de pont. Premièrement, on a décidé de reprendre le bois du petit pont qui enjambe la Watopeka pour atteindre le quartier du petit Canada.

### Pont de route

Pensant en plus grand, les édiles ont décidé de renouveler une demande au gouvernement provincial à l'effet de construire un pont qui enjambrerait la Watopeka au niveau de la sixième avenue. La demande envisage la possibilité que la route 5 passe à cet endroit après avoir emprunté la rue Stanley pour continuer le tracé vers la sortie nord de la municipalité. Cette demande avait été formulée verbalement aux gouvernements lors de la présentation des fameuses 12 ou 15 résolutions en mai dernier, peu après les élections.

Les édiles demandent aux intéressés dans la canalisation du ruisseau Verrette de leur fournir des droits de passage et servitudes.

### Ajournement

Cette réunion a été ajournée à lundi prochain, 9 août.

### Dimanche

## Tournoi de pêche du Haut St-François

EAST ANGUS, (GP) — Comme par les années passées, les membres de l'Association de chasse et pêche du Haut St-François, ont organisé pour dimanche le 8 août, un tournoi de pêche qui débutera à 8 heures du matin à 5 h 30 du soir. L'admission est libre, cependant pour être éligible au concours, les pêcheurs devront présenter leurs cartes de membre. Pour participer au concours, s'adresser au président M. Gérard J. Gosselin ou au trésorier, M. Yvon Lamoureux. L'enregistrement aura lieu au parc Nicol, et de nombreux prix seront distribués à ceux qui auront fait la plus belle prise dans les différentes catégories.



PIECES D'EXPOSITION. — A l'approche de l'exposition que le C.J.N. d'Asbestos organise en collaboration avec les otéjistes pour les 11, 12 et 13 août prochains, le C.J.N. ne laisse passer aucune occasion de garder les belles pièces qui peuvent servir dans une exposition. Ci-haut, les moniteurs et membres du C.J.N. Alain Boisard et Real Lallier donnent un avant-goût de ce que sera cette exposition. Ils montrent deux gros champignons (?) arrachés de l'écorce d'une souche et plusieurs spécimens d'espèces variées de champignons qui poussent au sol sous les arbres des forêts voisines. (Photo La Tribune, par André Therrien)

## Le maire et trois conseillers réélus par acclamation à Deauville

DEAUVILLE — Pour le maire et trois échevins du conseil de ville de Deauville, les choses n'ont pas été difficiles, alors que tous quatre ont été réélus par acclamation, lundi soir. En effet, lors d'une mise en nomination, le maire, sortant de charge, ainsi que trois conseillers ont été réélus par acclamation. Tous les candidats réélus à ces postes le sont pour une période de deux ans et ce sont au poste de maire, MM. Biles Langlois, au siège no 4, Gilles Routhier, au siège no 5, Armand Blais, et au siège no 6, Patrice Perreault. Cette mise en nomination avait lieu à la salle du conseil de ville de Deauville et était présidée par le secrétaire-trésorier, M. Marcel Rouleau. De son côté, M. O'Neil Pouliot faisait office de secrétaire d'élections.

### A Asbestos

## Le cercle de jeunes naturalistes de l'OTJ prépare une exposition

ASBESTOS, (AT) — A Asbestos, le Cercle des jeunes naturalistes prépare une grande exposition de son travail dans les cadres des activités de l'OTJ. Avec les moniteurs Réal Lallier et Alain Boisard, les jeunes de l'OTJ préparent cette exposition. Au local du C.J.N. sur les terrains de jeux, les membres du club des jeunes naturalistes, au nombre de 15 ou 19, acceptent les jeunes de l'OTJ qui s'instruisent au contact de différentes collections d'être de la nature et participent au montage des collections qui seront exposées la semaine prochaine. Les jeunes de l'OTJ vont au C.J.N. par équipe. C'est là une des six activités dirigées que les jeunes peuvent pratiquer. Là, ils apprennent beaucoup sur les animaux, sur les plantes, sur les astres, sur les peuples. Au cours de cette dernière excursion, par exemple, les otéjistes ont ramassé plusieurs espèces de champignons. On a également arraché aux arbres ces espèces de champignons qui poussent contre l'écorce de souches. Toutes ces pièces serviront lors de l'exposition. En fait, cette exposition sera offerte aux jeunes et au grand public les 11, 12 et 13 août. D'ici là, le Cercle des jeunes naturalistes projette une excursion pour ses membres brevetés vendredi prochain. Le groupe doit partir d'Asbestos vers 10 heures a.m. et dîner en forêt.

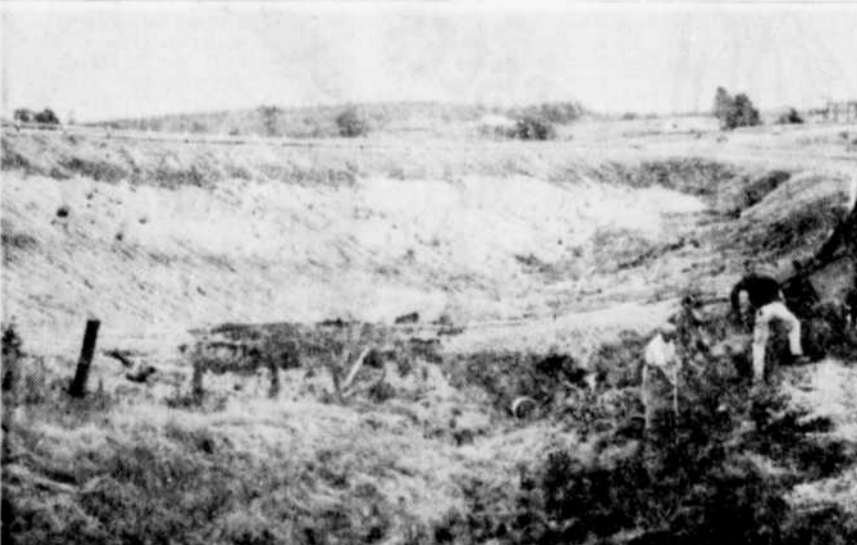


LES JEUNES NATURALISTES. — Le cercle des jeunes naturalistes d'Asbestos fait participer les jeunes otéjistes à ses activités. Ci-haut, une équipe de fillettes de 8 ans suit les conseils du moniteur membre du C.J.N. Réal Lallier. Tous les jeunes de l'OTJ, garçons et filles, de tout âge, se suivent dans le local du C.J.N. pour s'initier à ce mouvement et apprendre les secrets de la nature. (Photo La Tribune, par André Therrien)

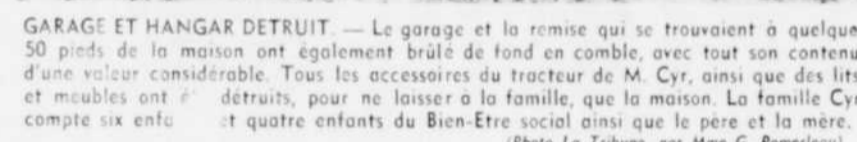
### Demain à l'OTJ d'Asbestos

## Courses à bicyclette et en voiture

ASBESTOS, (AT) — L'OTJ d'Asbestos annonce un vaste programme de courses de bicyclettes et voitures pour demain après-midi. Ces courses mettront en liste les conducteurs de bicyclettes à deux roues, avec et sans vitesse, des bicyclettes à trois roues, de même que des voitures. Les garçons et filles participeront à cette course. Selon leur âge, les participants prendront part aux courses de bicyclettes ou de voitures. Ainsi, les 12-15 courront avec les bicyclettes avec et sans vitesse. Les 8-11 ans courront dans la course des deux catégories de bicyclettes, également. Les 6 et 7 ans n'entreront que dans les courses de bicyclettes sans vitesse et dans celles des tricycles. Enfin, les jeunes de 5 ans courront le genou dans la voiture. A la fin, tous les otéjistes pourront s'en donner à cœur joie dans une course universelle où ils pourront chevaucher une bicyclette. Dans cette course, le vainqueur sera celui qui sans s'arrêter aura réussi à arriver le dernier du peloton. Les vainqueurs se verront remettre des trophées. En cas de pluie, la course serait remise au 6 août.



AU COIN DES ROUTES 32, ANCIENNE ET NOUVELLE. — Les travaux entrepris sur l'ancienne route 32 à la sortie est d'Asbestos pour joindre celle-ci à la nouvelle route 32 ont été terminés au début de l'été. Toutefois, du fait que la pente des chemins n'était que de sable et de gravier, les pluies ont vite entrepris de miner les épaulements du chemin. Il a donc fallu depuis une semaine que les employés de la Voirie provinciale y étendent de la terre et des tourbes de verdure. De la sorte, on prévient que le chemin ne s'effondre et que n'arrive des accidents fâcheux. Cette photo donne une vue d'ensemble du coin et prend les travailleurs en plein travail. (Photo La Tribune, par André Therrien)



GARAGE ET HANGAR DETRUIT. — Le garage et la remise qui se trouvaient à quelque 50 pieds de la maison ont également brûlé de fond en comble, avec tout son contenu d'une valeur considérable. Tous les accessoires du tracteur de M. Cyr, ainsi que des lits et meubles ont été détruits, pour ne laisser à la famille, que la maison. La famille Cyr compte six enfants et quatre enfants du Bien-Etre social ainsi que le père et la mère. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

### A St-Claude

## Le conseil accepte de gratter les chemins de la baie Boissonneault

ST-CLAUDE, (AT) — Depuis tout le temps que les rives de la rivière St-François reçoivent des chalets et touristes dans les baies Boissonneault, Bachand, Larochelle, St-Laurent et autour des plages Fredette et Lussier, la municipalité de St-Claude a perçu des taxes des propriétaires de ces chalets et lots. Toutefois, il semble d'après la manifestation qu'a reçue le conseil, que jamais la municipalité n'ait donné de service sur l'entretien de ces chemins. A la suite de cette manifestation bruyante, la situation va changer.

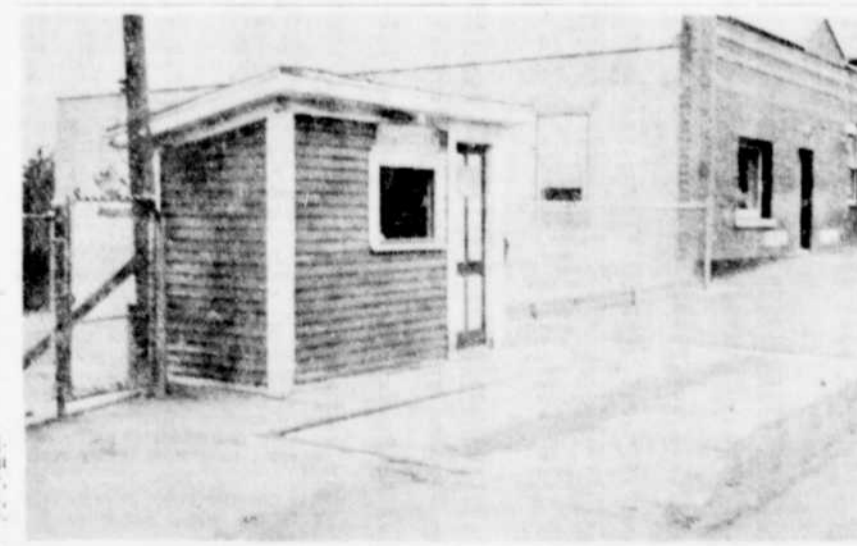
Aujourd'hui, quelque 150 propriétaires se partagent les terrains et constructions riverains de ces eaux dans la municipalité de St-Claude. Fatigués de toujours avoir à entretenir eux-mêmes leurs chemins, ils ont fait de fortes pressions auprès du conseil de St-Claude pour obtenir l'aide de leur municipalité dans cette tâche. Pour obtenir réponse à leur demande, les contribuables intéressés ont menacé le conseil de faire la grève des taxes jusqu'à l'obtention d'un accord favorable. Les propriétaires se seraient prévalus des avis d'un avocat qui les encourageait dans ce sens.

### Le conseil cède

Devant la force de ces arguments frappants, le conseil de la municipalité de St-Claude s'est résigné à accepter de prendre la charge de l'entretien de ces chemins. Selon M. Gérard Boissonneault, échevin et l'un des demandeurs, il faudra consacrer quelque 7 heures de gratage dans les chemins intéressés, ce que la municipalité doit ordonner incessamment. Lors de cette même réunion de conseil, les édiles se sont heurtés à un obstacle dans le projet d'élargir le sixième rang. Tout était prêt, le ministère de la Colonisation était prêt à clarifier le chemin qui mesure actuellement quelque 30 pieds pour laisser un espace de 50 pieds entre les clôtures. Les citoyens riverains de ce rang avaient tous signé une servitude à l'exception d'un seul, ce qui enraie pour le moment le projet. Ce projet venait également donner un angle mort, prononcée à deux courbes en courbe.



EN MAUVAIS ETAT. — Les contribuables de la municipalité de St-Claude, riverains de la Baie Boissonneault ont obtenu de cette municipalité qu'elle entretienne les chemins desservant les chalets. On doit incessamment y passer la gratte. Les rues de la baie sont actuellement quelque peu trop accidentées au goût des propriétaires de lots et chalets. Trouis et roches y sont chez eux. (Photo La Tribune, par André Therrien)



VENDEUSE — Les édiles de Windsor viennent de vendre la balance publique à l'entreprise Windsor Wood Chips. Cette balance ne servait qu'à quelques citoyens en-dehors de cette firme et de la Domtar. La Domtar, pour sa part, est à construire une plus grande balance et n'aura plus besoin de celle-ci. Cette balance municipale sera transportée sur le terrain de Windsor Wood Chips dès que la Domtar n'aura plus à se servir de la balance publique. (Photo La Tribune, par André Therrien)

Pour septembre 1965, au niveau primaire

# Aperçu de l'organisation pédagogique: 30 écoles, 260 classes (dont 14 Maternelles), 8,150 élèves et 270 enseignants



**ACCIDENT SUR LA 9.** — Il s'en est fallu de peu que la route 9 ne fasse une autre victime hier après-midi, lorsqu'une automobile a heurté un véhicule-compresseur en bordure de la route. Une Américaine, d'âge avancée, a été blessée dans cet accident, et conduite à l'hôpital Ste-Croix. Son mari, qui conduisait l'auto, s'en est tiré indemne. L'automobile a subi des dommages élevés. Cet accident est survenu à la hauteur du 5e rang de St-Cyrille. Ci-dessus on aperçoit l'automobile accidentée, ainsi que le rouleau-compresseur impliqué dans la collision. A l'avant on aura remarqué des morceaux laissés par l'automobile des touristes américains, sous la violence du choc. (Photos La Tribune)

## Chronique municipale

### Zone exclusive multifamiliale

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — L'échevin J.-A. Michaud a donné avis de motion afin de modifier le règlement de zonage pour définir une zone exclusive multifamiliale, de la rivière Noire au boulevard Lemire, et de la rue St-Pierre au terrain industriel.

En bref

Une clôture sera installée en bordure du parc St-Jean-Baptiste dans le secteur donnant sur la rue St-Damase, afin de diminuer les dangers d'accident pour les jeunes qui fréquentent la piscine et le parc... Le Dr Rosaire Millette a d'ailleurs laissé entendre que la vitesse serait réduite dans ce secteur... La buvette qui devait être installée à l'école Ste-Marie à l'intention des jeunes de l'OPJ ne sera plutôt au parc St-Jean-Baptiste, ou d'autres pièces d'équipement pour les jeunes seront installées au coût de \$1,000...

### Bonne publicité des Cavaliers

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Le corps de cadets des Cavaliers a créé une excellente impression alors qu'il a joué l'hymne du 150e anniversaire, sur la plage de Old Orchard.

L'échevin Hervé Cloutier qui se trouvait là à ce moment, a noté la performance des Cavaliers et l'excellente publicité pour la cité de Drummondville. Un vote de félicitations s'adresse donc aux Cavaliers.

### Félicitations à la Société d'agriculture

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Pour le succès remarquable qu'elle a remporté avec son exposition, le conseil offre des félicitations à la Société d'agriculture. L'échevin André Cloutier a proposé le vote.

### Achat de terrains industriels

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Le règlement prévoyant l'achat de terrains industriels, sur la rive nord, a subi sa deuxième lecture.

Il s'agit de terrains provenant de la succession Moisan, St-Onge, Leclerc, d'une superficie de 180.75 acres et que la cité acquerra au prix de \$100,000, y compris les frais de financement du règlement d'emprunt.

### Canada Valve and Hydran

Entre temps, le conseil a pris connaissance en première lecture du projet de règlement de \$72,000 que la cité consentira à la nouvelle firme Canada Valve and Hydran, laquelle a décidé de construire une usine à Drummondville.

### Bande de terrain de 400 pieds

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Le conseil achètera de M. Courchesne, une bande de terrain donnant sur le boulevard Lemire, entre St-Damase et St-Laurent, une longueur de 400 pieds environ.

Cet achat servira à élargir ce secteur. Le coût de ce terrain sera de \$2,000.

### Avant de marier la fille...!

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — La cité paiera pour cette fois, la note pour les transformations effectuées au chalet de l'aéroport par l'Association des pilotes.

Mais après l'expiration du présent bail, l'Association peut s'attendre à se voir imposer une hausse du loyer. Les membres du conseil n'ont pas trop apprécié que ces transformations aient été faites sans être avisés. La facture est de \$166.30 seulement mais il s'agit d'un principe.

L'échevin André Cloutier a noté à ce propos: "Avant de marier la fille, il faut en faire la demande aux parents...!"

### Une piscine pour St-Pierre?

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Se basant sur le fait que d'autres quartiers de la cité possèdent leur parc et leur piscine, une trentaine de propriétaires des paroisses St-Pie X et St-Pierre ont fait parvenir une requête au conseil de ville réclamant une piscine et un parc pour leur secteur.

Etant donné que le projet du centre culturel prévoit déjà une piscine intérieure, cette requête demeure à l'étude.

A ce propos, le Dr Rosaire Millette a souligné que les terrains de la Commission scolaire dans St-Pierre sont bien pourvus d'équipement pour amuser les jeunes.

### \$2,445 à la cité, pas aux échevins!

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — L'achat de pièces de machinerie lourde a amené quelques échevins à Montréal pour discuter de prix.

L'échevin Raymond Luneau était fier d'affirmer à ses collègues lundi soir que ce voyage avait signifié une économie substantielle pour la cité. "Ca nous a donné \$2,445". "Pas à nous, mais à la cité" a répliqué aussitôt l'échevin J.-A. Michaud.

Le maire Marcel Marier a toutefois félicité les membres du conseil qui ont participé à cette transaction, en réalisant une économie appréciable.

### Achat de machinerie lourde

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Les échevins ont ratifié lundi soir l'achat de trois pièces de machinerie lourde qui serviront au département des travaux publics de la cité.

Le tracteur est acheté de Hewitt Equipment au prix de \$31,200; la niveleuse, de la même firme, au prix de \$23,380 et la balapeuse de rue, de la firme Sierard, pour \$12,500. Le directeur des services avait fait ces recommandations après étude des soumissions reçues à l'hôtel de ville.

### Rénovation urbaine: Québec contribuera-t-il?

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Le sous-ministre des Affaires municipales a fait savoir à la cité de Drummondville que Québec autorise la ville à conclure une entente avec la Centrale d'hypothèques concernant un projet de rénovation urbaine.

La contribution de la cité ne devra pas excéder \$12,000. Le maire Marcel Marier est toutefois d'avis que le conseil et d'autres municipalités de la belle province devraient exercer des pressions afin que Québec contribue à ce programme de rénovation urbaine, comme le fait l'Ontario par exemple. L'échevin Raymond Luneau a répondu qu'on "en parlera de vive voix au ministre (Pinard) quand on le verra".

### Congrès de l'Association forestière

**DRUMMONDVILLE, (JRL).** — Répondant à l'invitation du comité du 150e anniversaire, l'Association forestière des Cantons de l'Est tiendra son congrès annuel le 7 octobre, à Drummondville.

Cette association amènera à Drummondville des délégués de 17 comtés et plus de 500 personnes. Les délibérations se tiendront au motel Le Dauphin, le banquet à l'école Jean Raimbault. Les ministres Bernard Pinard et Lucien Cléche ont accepté d'être présents.

La cité accueillera officiellement ces délégués au cours d'une réception au club de golf, réception qui a été autorisée lundi soir au conseil.

**DRUMMONDVILLE, (RB)** — Lorsque les trente écoles de la cité de Drummondville qui doivent recevoir les élèves de la maternelle à la 7e année inclusivement ouvriront leurs portes le 7 septembre prochain, un groupe de 8,150 élèves sera accueilli dans 260 classes.

Quatorze de ces classes seront des maternelles. En effet, dans chacune des paroisses du Grand Drummondville, il y aura au moins une classe maternelle; certaines paroisses même en auront deux. C'est donc dire qu'environ 700 enfants d'âge pré-scolaire prendront le chemin de l'école en septembre prochain.

Les 246 autres classes prévues pour septembre accommoderont la population scolaire du cours élémentaire non seulement de la cité de Drummondville, mais aussi de Drummondville-Ouest, Drummondville-Sud, St-Charles et Grantham Ouest.

### 270 professeurs

Pour distribuer l'enseignement à tous ces élèves, M. Louis-Philippe Bédard, directeur général des études, et

ses adjoints, M. Jean Giguère et Frère Raoul Gagnon, ont retenu les services de 270 instituteurs et institutrices.

Treize de ces institutrices ont, au cours des présentes vacances, suivi des cours spécialisés en enseignement pré-scolaire et sept autres titulaires se sont rendus à Montréal pour se préparer à donner des cours d'éducation physique dans les classes de garçons et de filles au niveau des 4e, 5e, 6e et 7e années.

A la direction des 30 écoles, l'on comptera 12 religieuses, trois frères, trois institutrices, cinq instituteurs et trois responsables pour des groupes de moins de 25 élèves.

Quant au personnel enseignant pour les classes du cours élémentaire, il se composera de 230 institutrices, de

25 religieuses, de 12 instituteurs et de 4 frères.

Dans son rapport remis aux commissaires d'écoles, M. Bédard désire noter que "cet aperçu de l'organisation pédagogique des classes de la Commission scolaire de Drummondville montre clairement que le premier souci des commissaires et du directeur général des études est d'accueillir et avant tout d'accueillir tous les élèves du cours élémentaire, y compris les 700 enfants inscrits aux classes maternelles."

Ce n'est qu'après avoir répondu à tous les besoins des 8,150 élèves du cours élémentaire, poursuit-il, que l'on peut songer à trouver les locaux nécessaires aux 3,500 étudiants dont est chargée la Commission scolaire régionale de St-François.

### Dans les classes primaires de Drummondville

## Le pourcentage des réussites aux examens de fin d'année: 96.5%

**DRUMMONDVILLE, (RB)** — Le pourcentage des réussites, aux examens de fin d'année dans les classes primaires relevant de la juridiction de la Commission scolaire de Drummondville, s'est établi à 94.6 p.c.

Sur 6,818 élèves, 6,452 ont réussi leurs examens et ainsi obtenu leur promotion dans une classe supérieure.

Tels sont les chiffres qui ont été communiqués aux commissaires d'écoles de Drummondville, à leur dernière assemblée, par le directeur général des études, M. Louis-Philippe Bédard.

### Tableau

Le pourcentage le plus fort a été enregistré au niveau de la 6e année, où 872 élèves sur 903 ont réussi leurs examens, soit 96.5 p.c.

Voici le tableau comparatif des résultats, en pourcentage, à chacun des niveaux:

1ères années: 93.5 p.c.  
2èmes années: 94 p.c.  
3èmes années: 95.5 p.c.  
4èmes années: 92.5 p.c.  
5èmes années: 95 p.c.  
6èmes années: 96.5 p.c.  
7èmes années: 96.3 p.c.

Voilà des résultats encourageants, qui laissent présager de brillants succès scolaires, plus tard, au niveau secondaire.

### Au surplus, tous pourront faire application

s'ils ont les aptitudes demandées

## Les promotions ne seront plus l'affaire d'un seul homme, mais de la Commission scolaire

**DRUMMONDVILLE, (RB)** — Tous les membres du personnel enseignant auront droit à l'avenir, de faire application lorsqu'un poste sera ouvert à la Commission scolaire de Drummondville.

Au surplus, le choix du meilleur candidat sera dicté par les commissaires eux-mêmes avec la participation du directeur général des études, M. Louis-Philippe Bédard.

Tel est le sens de la résolution qu'ont adoptée les commissaires à leur dernière assemblée, sur division de voix.

La décision en a été prise après que les commissaires eurent pris connaissance du rapport de M. Bédard, qui recommandait l'engagement de Soeur Anita Fautoux au poste de directrice des classes maternelles.

### Politique uniforme

C'est le commissaire Benoit Nadeau qui a entamé le débat, en affirmant qu'il fallait établir une fois pour toutes une politique uniforme au sujet des promotions. A son avis, il y a lieu de donner justice et chance à tous ceux qui ont les aptitudes requises à un poste donné. C'est, pour lui, une question de principe.

Son collègue, M. Paul Rousseau, a opiné différemment. A part les vertus théologiques, il n'y a, selon lui, aucun principe qui soit éternel. Dans le cas de promotions ou de désignations à des postes vacants, il faut tenir compte des circonstances.

En amendement à la proposition du commissaire Renart, à l'effet d'engager L. R. S. Fautoux, le commissaire Couture a demandé que dorénavant il y ait toujours des demandes d'application à quel que poste ce soit.

Le texte de la résolution adoptée précise aussi que l'étude de ces applications soit faite lors de séances de comité tenues à huis clos.

Ont voté en faveur de cette nouvelle politique MM. Savoie, Juras, Couture et Parenteau; contre, MM. Renart et Rousseau. Seul M. Nadeau s'est ab-

stenu de voter, car il avait exigé antérieurement que l'on adresse les résolutions antérieures qui avaient été adoptées à ce sujet.

M. Rousseau a proposé qu'une lettre de remerciement soit adressée à la R. S. Anita Fautoux... dont l'engagement se trouve être annulé.

### Au parc Olympique

## Michel Béliveau se distingue

**DRUMMONDVILLE, (YB)** — Voici le rapport hebdomadaire du parc olympique:

Marche de vitesse: de 8 à 10 ans, Nicole Boisvert, de 10 à 12 ans, Francine Lavigne, Madeleine Smith, Carole Leclair, de 12 à 14 ans, Sylvie Dion, de 14 à 16 ans, Louise Beauson.

Course de poche: de 8 à 10 ans, Nicole Boisvert, de 10 à 12 ans, Ginette Martinbeault, Madeleine Smith et Pierrette Smith, de 12 à 14, Nicole Bonin et de 14 à 16, Louise Beauson.

Saut en hauteur: Louise Beaudoin et Lise Rousseau, 3' 10".

Saut en longueur: de 8 à 10 ans, Louise Desmarais, de 10 à 12, Johanne Nadeau, de 12 à 14, Sonia Benvenuto, de 14 à 16, Gisèle Beaudoin et Louise Beauson.

Courses: 8 à 10, Monique Joyal, Suzanne Bédard, de 10 à 12, Pierrette Smith et Nico-

le Ménard, de 14 à 16, Gisèle Beaudoin.

Triple-saut: de 8 à 10 ans, Suzanne Bédard, de 10 à 12, Carole Leclair, de 12 à 14, Thérèse Bernier, de 14 à 16, Gisèle Beaudoin.

Parc le plus méritant: Parc St-Jean-Baptiste.

### Chez les garçons

Courses: Jean-Luc Gauthier et Michel Béliveau

En longueur: Jocelyn Lepage, Roch Poulette, Yvon Brochu.

Triple-saut: Michel Béliveau Athlète de la semaine: Michel Béliveau.

Parc le plus méritant: Parc St-Joseph.

N. B. Le marathon des jeunes de Drummondville se fera mercredi le 11 août au Centre civique à l'occasion d'une toute de course.

### Camions du CPR déchargés ailleurs

**DRUMMONDVILLE, (JRL)** — Les échevins Antonio Godbout et Rosaire Millette s'entendent par le responsable local du Pacifique Canadien pour changer le site de chargement des camions, à l'angle de la 13e Avenue et de la rue St-Jean.

Un propriétaire, M. F. Huppé se plaint encore des désagréments que suscite l'activité de ces camions, sans compter que les lieux ne peuvent être tenus propres.

Le nouveau site suggéré au CPR sera près de la 20e Avenue et de l'usine Gotham Chuckboard, sur des terrains de la municipalité.

### Aux résidents de DRUMMONDVILLE ET DE LA REGION!

## Lorsque vous perdez un être cher...

demandez à votre directeur de funérailles de placer l'avis de décès dans LA TRIBUNE. L'important tirage concentré de LA TRIBUNE vous donnera la réconfortante assurance que tous les amis de la famille le sauront...

Votre directeur de funérailles s'occupera de tous les détails.

Voir autres nouvelles en pages 4 et 10

### A Drummondville-Sud

## Deux constables municipaux remerciés de leurs services

**DRUMMONDVILLE, (RB)** — Deux constables à l'emploi de la ville de Drummondville-Sud ont été remerciés de leurs services au cours de la journée d'hier.

Il s'agit de MM. Alban Viens et de Maurice Toupin.

Interrogés sur les motifs de ces congédiements, le chef Yargeau et le président du comité de police, M. Henri Montmigny, ont déclaré qu'ils n'avaient aucun commentaire à formuler.

M. Montmigny s'est contenté de dire par la suite qu'il s'agissait là d'une question de régie interne.

M. Viens est celui qui, récemment, a

menacé la ville d'une action de \$23,000 relativement à une affaire de contrat pour l'exécution de travaux se rapportant à la confection de trottoirs.

Mais on ignore si ce fait peut être relié de près ou de loin au congédiement de ce dernier.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 11 ans. Quant à M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

## Plus d'une quarantaine d'infractions au Code de la route entendues hier

**DRUMMONDVILLE, (JRL)** — Plus d'une centaine de cas ont été appelés par le député greffier, hier matin à la séance régulière des Sessions de la paix, que présidait le juge Benoit Turmel. De ce nombre, plus d'une quarantaine avaient trait à des infractions au code de la route.

Les plaintes portaient sur des défauts mécaniques telles l'absence de feux rouges ou blancs, plaques non éclairées, plaques factices, citrou-

lions sans permis, vitesse illégale, etc. etc.

Des amendes variant de \$19 à \$30 ont été imposées selon le cas.

Joseph-Marie Rivard (aucun parent semble-t-il avec le célèbre Lucien) a été condamné à \$10 pour feu rouge détecté.

Les autres accusés de diverses infractions au code de la route étaient Gilles Lavigne, Réjean Fleurent, Marc Gagnon, Reynald Ménard, Jacques Lavigne, Robert Ratte, Charles Breton (3 infractions) Conrad

Di-Blasio, Adrien Boisvert, Jean-Roch Coulombe, Gérard Ménard, Philippe Bouchard, Bernard Gravel, André Fiset, Eddy Scrap Iron and Metal, Fernand Côté, Guy Mousseau, Jules Béland, A.A. Lesieur, Roger Lupien, Maurice Pelletier, André Boucher (\$100 pour plaques factices), Rosaire Thiébaud, Jean-Paul Savoie, Pierre Lecompte, Réal Chagnon, Bruno Laflamme, McClure Transport, D. Héros, R. Dubéau, J.P. Rousseau, P.F. Lemay, P. Bourget.

### Bilan

Le bilan de cette première séance est le suivant: amendes de \$300 à Bertrand Joyal; de \$200 à Bernard St-Martin; de \$100 chacune à Sylvio Hébert, Victorien Laprade, Arthur Faucher, Euclide Corriveau, Gaston Ferland.

L'enquête menée par les inspecteurs du ministère de la Santé a permis de découvrir qu'un vendeur entre autres rapportait le mardi au Marché public, de la viande qui avait été étalée le vendredi et le samedi précédents, sans réfrigération.

Les améliorations réclamées au Marché par le conseil municipal à la suite des recommandations du Dr Marcel Franette ne sont donc pas du superflus.

## Sept vendeurs de viande trop "préservée" mis à l'amende

**DRUMMONDVILLE, (JRL)** — L'avertissement servi par

### Macabre découverte dans un poulailler

**DRUMMONDVILLE, (JRL)** — Un jeune homme de 26 ans, domicilié à St-Nicéphore a été retrouvé sans vie dans un poulailler du 5e rang en fin d'après-midi hier.

La macabre découverte n'a été faite qu'hier mais la mort remonterait à plusieurs heures.

Le coroner du district, le Dr J. T. de M. Taschereau a été mandaté sur les lieux et a fait les constatations d'usage.

## Chronique scolaire

### Travaux d'asphalte pour \$4,700

DRUMMONDVILLE, (RB). — La firme Picard Asphalte a obtenu le contrat pour effectuer les travaux d'asphalte qui s'imposent dans quelques cours d'écoles de la cité de Drummondville.

Cette soumission a été jugée la plus basse, soit \$4,700.

### Cabines additionnelles pour 2 écoles

DRUMMONDVILLE, (RB). — Les commissaires d'écoles ont accepté d'ajouter quatre cabines supplémentaires dans chacune des écoles Jean Raimbault et Jeanne Mance, afin d'y compléter le système actuel des laboratoires de langues.

Au total, chacune de ces écoles disposera maintenant de 34 cabines.

### Autres classes à l'école St-Philippe

DRUMMONDVILLE, (RB). — Pour éviter tout transfert d'élèves, deux locaux seront transformés en classes à l'école St-Philippe, au 4e étage de l'ancienne résidence.

De cette façon, il sera possible de loger une classe maternelle au premier étage.

### Coordonnatrice de l'enseignement ménager

DRUMMONDVILLE, (RB). — Mme Florence Gendron a été engagée pour occuper le poste de coordonnatrice de l'enseignement ménager dans les classes du niveau primaire, en septembre.

Les commissaires ont arrêté leur choix sur Mme Gendron après avoir siégé à huis clos, comme le voulait la résolution adoptée plus tôt au cours de la réunion. Une autre institutrice, Mlle Pierrette Dufresne, avait également fait application à ce poste.

### Normes de location modifiées ?

DRUMMONDVILLE, (RB). — Il est fort probable que les normes de location des classes de la Commission scolaire locale, à la Régionale St-François, seront changées.

Québec semble vouloir uniformiser ces barèmes, mais ici à Drummondville certains commissaires ne paraissent pas tellement en faveur.

Le commissaire Rousseau, pour un, est d'avis que le loyer des classes est présentement fixé suivant des normes satisfaisantes. Si celles-ci sont changées ou modifiées, a-t-il dit, il est certain qu'il y aura perte d'argent pour la locale.

### Dépenses inadmissibles non comblées

DRUMMONDVILLE, (RB). — La Commission scolaire de Drummondville, par voie de résolution, a convenu à sa dernière assemblée qu'elle ne comblerait pas les déficits de la Régionale qui résulteraient des dépenses jugées inadmissibles au cours du prochain exercice.

Les normes précises établies par Québec n'autorisent pas la Commission scolaire à s'engager à combler les dépenses autres que celles jugées nécessaires.

## La journée champêtre du 150e est organisée pour le 22 août

DRUMMONDVILLE, (JRL).

Le comité des manifestations du 150e anniversaire, qui préside M. Jacques Adam, est à compléter le programme de la journée champêtre qui se tiendra le 22 août au Centre civique et au stade municipal de la rue Cockburn.

Cette manifestation spéciale s'adresse à toute la population du Grand Drummondville.

A 1h.30 p.m., le programme

prévoit des jeux pour les enfants, organisés par les moniteurs et monitrices de l'OTJ des jeux pour les adultes organisés par l'Association des voyageurs de commerce; à 5 heures grand souper canadien où seront servis 4,000 repas.

Les billets pour le repas sont gratuits mais il faut se les procurer au secrétariat du 150e ou chez les commanditaires. Toutes les autres attractions de la journée sont également gratuites.

MM. Gauthier et Raymond Luneau préfèrent que l'étalage soit donc permis le mardi avant midi, le vendredi



NOM SYMBOLIQUE — Le jeune Serge Boisclair, 14 ans, de l'école Notre-Dame du Rosaire, reçoit un chèque des mains de M. Lucien Couture, gérant de la Coisse populaire St-Jean-Baptiste, pour la suggestion de "St-Jean" qu'il a donnée à la porte de vote du nouvel immeuble, en voie de construction sur la 11e Avenue, à Drummondville.

(Photo La Tribune, Drummondville)

## A l'Unité sanitaire du comté de Nicolet

NICOLET — Les cliniques de vaccination auront lieu dans tous les villages du comté de Nicolet aux heures indiquées plus bas.

Aux cliniques, on donnera le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos ainsi que le vaccin d'école antivaricelle.

Les gouttes de vaccin Sabin contre la polio seront données en septembre.

Mardi 3 août: Nicolet de 10h. à 4 heures.

Mercredi 4 août: Ste-Angele de 2h. à 2h.30; Beauceville de 2h. à 2h.30; Ste-Cécile de 2h. à 2h.30; Ste-Sophie de 2h.30 à 3h.

Jeudi 5 août: Ste-Cécile de 2h. à 2h.30; Ste-Sophie de 2h.30 à 3h.

Vendredi 6 août: St-Sylvestre de 2h. à 2h.30; Aston de 2h. à 2h.30.

Mardi 10 août: St-Pierre de 1h.30 à 2h.; Gentilly de 2h.30 à 3h.

Mercredi 11 août: Ste-Monique de 2h.30 à 3h.; La Station de 2h.15 à 2h.30; St-Clement de 2h. à 2h.30.

Jeudi 12 août: Ste-Brigitte de 2h. à 2h.30; Ste-Perpetue de 2h. à 2h.30.

Mardi 17 août: Nicolet de 10h. à 4h.

Mercredi 18 août: Ste-Georgette de 2h. à 2h.30.

Jeudi 19 août: St-Grégoire de 2h. à 2h.30; Précieux-Sang de 2h. à 2h.30.

Mardi 24 août: Manseau de 2h.30 à 3h.; Lemieux de 2h. à 2h.30; Ste-Marie de 2h. à 2h.30.

Mercredi 25 août: St-Léonard de 2h.30 à 3h.; St-Wenceslas de 2h. à 2h.30.

Jeudi 26 août: Ste-Eulalie de 2h. à 2h.30; St-Samuel de 2h. à 2h.30.

toute la journée et le samedi avant midi.

### L'hygiène

D'autres membres du conseil ont souligné le point de vue de l'hygiène en cette matière. Le Dr. Millette a noté que l'atmosphère du marché se prête à ce genre d'étalage mais pas les épiceries.

On croit que les épiceries formuleraient leurs demandes surtout à cause des tomates et des pêches. Mais à ces légumes, au conseil, on est assuré qu'on verra s'ajouter du blé d'Inde, des citrouilles, des patates et toute la kyrielle des légumes et fruits vendus dans les épiceries de la cité.

Pour y voir un peu plus clair le règlement est reporté en troisième lecture.

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Les objections soulevées par certains membres du conseil sur le projet d'amendement au règlement des licences commerciales a fait reporter le règlement en troisième lecture.

Le projet d'amendement prévoyait que les marchands ne pourraient étaler de marchandises à la devanture de leurs commerces, exception faite pour les effets périssables qui auraient été permis le vendredi seulement.

Certains épiceries se sont objectés, selon ce qu'a souligné l'échevin Armand Gauthier, du fait que l'étalage de ces marchandises est permis au marché public.

MM. Gauthier et Raymond Luneau préféreraient que l'étalage soit donc permis le mardi avant midi, le vendredi

## Les haut-parleurs et les circulaires seraient-ils bannis des rues de la cité ?

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Les haut-parleurs et les circulaires seraient-ils à tout jamais bannis des rues de la cité ?

mais les intentions du conseil qui se concrétisent par un amendement au règlement de circulaires seraient-ils à tout jamais bannis des rues de la cité ?

### Demande faite au conseil de Drummondville

## Une xième station de service le long du boul. St-Joseph

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Une autre station de service, la vingtième ou la trentième peut-être, voit voir le jour sur le boulevard.

— Prolongation du boulevard St-Joseph. La demande est formulée par M. Fernand Nadeau, déjà concessionnaire d'une firme d'automobiles bien connue.

M. Nadeau s'est présenté hier soir au conseil afin de connaître l'opinion des échevins sur son projet, au même moment où le greffier donnait lecture d'un amendement au règlement municipal, amendement visant à interdire la construction d'autres postes d'essence sur les boulevards St-Joseph et Bernard.

L'échevin Philippe Bernier a voulu connaître les raisons qui avaient amené ses collègues à songer à cette interdiction sur le boulevard.

"On n'a pas eu assez de troubles avec une station rue St-Pierre et l'autre au centre d'achats?" ont demandé les échevins Raymond Luneau et Armand Gauthier.

Propriété de la cité

Ce dernier a d'ailleurs expliqué que la mention du boulevard St-Joseph avait été omise dans le dernier amendement apporté au règlement municipal, l'an dernier, alors que les stations de service étaient interdites sur plusieurs autres rues de la cité.

M. Bernier a répliqué que le boulevard va devenir propriété de la cité, dans quelques mois et qu'au surplus, dans l'autre secteur du boulevard Bernard, propriété de Drummondville-Sud, soit exactement en face de chez M. Nadeau, on peut en construire des postes d'essence.

M. André Cloutier et le Dr. Rosaire Millette estiment pour leur part qu'il y en a assez pour l'instant, des stations d'essence sur le boulevard.

Après quelques autres échanges de vues entre M. Nadeau et les échevins, la demande est demeurée sur la table pour être étudiée jusqu'à lundi prochain, alors que l'amendement sera porté en deuxième lecture. Le

mais les intentions du conseil qui se concrétisent par un amendement au règlement de circulaires seraient-ils à tout jamais bannis des rues de la cité ?

### Circulaires

L'amendement touchant la distribution de circulaires a subi sa première lecture lundi soir au conseil.

Le projet prévoit que les circulaires ne pourront être distribués dans les rues de la cité autrement que par les employés de Sa Majesté la Reine, c'est-à-dire les facteurs, au moins quand ceux-ci ne seront pas en grève.

On s'attend évidemment que les distributions attitrées de circulaires, qui détiennent actuellement leur permis, protestent vigoureusement contre cette mesure. "D'ailleurs, il y en a qui m'ont appelé", a noté l'échevin Armand Gauthier.

### Haut-parleurs

Au même chapitre, le maire Marcel Marier a invité ses collègues à étudier la possibilité d'interdire les haut-parleurs dans les rues de la cité.

La Chambre de commerce a d'ailleurs recommandé cette mesure et le conseil avait réduit les heures de circulation de ces haut-parleurs.

Rome (AFP). — Escorte d'un important détachement de police, le gangster italo-américain Frank Coppola a quitté Rome, hier soir, par avion, pour Palerme, où se poursuivra l'enquête sur ses activités.

Coppola, qui avait été arrêté à l'aube dans ses terres de Pomezia, au sud de Rome, n'avait pas les menottes aux mains, et il souriait largement aux journalistes et aux photographes devant la préfecture de police de Rome, peu avant son départ.

On apprend, d'autre part, à Palerme, que nombre de "Mafieux", pris dans le coup de filet de la police italienne d'hier matin, avaient été les protagonistes du célèbre "congrès" tenu en novembre 1957 à Appalachi (Etats-Unis), pour décider de la succession du gangster Alberto Anastasia, chef de la notoire "Murder Inc." qui venait d'être assassiné. Les "congrégistes" auraient élu comme chef Vito Genovese, cédant aux pressions du courant sicilien.

Bien entendu, Genovese a toujours démenti cette élection.

vous souffrez

vous ne souffrez plus

hyperacidité soulagée rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Soignez votre goût et votre estomac avec Tums. L'efficacité savoureuse de menthe. Une action encore plus rapide vous donne un soulagement meilleur que jamais. En rouleaux de poche, en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC

### A VENDRE

1 bateau Chris Craft 23 pieds, modèle Holiday — Moteur inopposé. Excellente condition. Prix raisonnable. S'adresser à Newport, Vt. Tél. Jour: 334-2785. Soir: 334-8474

## - AUTOBUS -

Sherbrooke - St-Georges de Beauce

FORTIN & POULIN INC., (prop.)

En passant par les paroisses de: MURY, GOULD, LINGWICK, STORNOWAY, ST-ROMAIN, LAMETON, COURCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT.

Tous les jours, dimanches et fêtes compris. Deux services chaque jour dans les deux sens.

GARE CENTRALE D'AUTOBUS, SHERBROOKE

20 ouest, rue King Tel.: 569-3656



Jules BELAND, des As Cyclistes de Drummondville, s'est encore distingué en fin de semaine en remportant les honneurs du Grand Prix cycliste Baribeau, à Shawinigan. Beland a parcouru la distance de 41.8 milles en 1 h. 40 min. 20 sec. Marc-André Longchamp, aussi des As Cyclistes, s'est classé au deuxième rang, et Michel Desrosiers, au 13e rang, ce qui a permis aux As Cyclistes de remporter leur deuxième trophée d'équipe, de la présente saison.

### Mariner-4 donne encore des informations

PASADENA, Californie, (PA) — Les savants ont fermé le magnétophone de Mariner-4 et ont ouvert d'autres appareils scientifiques fermés pendant la transmission des historiques photographies de Mars prises par le vaisseau spatial.

Un porte-parole du laboratoire de propulsion, à Pasadena, a déclaré que la retransmission de 21 photos a été complétée lundi, alors que Mariner-4 se trouvait à 150 millions de milles de la terre.

Pour Bébé, rien ne vaut les aliments Heinz pour bébés, purs, nourrissants, présentés en bocaux de verre commodes... sauf la tendresse de sa maman.



ALIMENTS HEINZ POUR BEBES (9) Bébé en bénéficie aujourd'hui — et pour toute sa vie.

**ORCHID HOUSE**

- METS CHINOIS
- POULET BAR-B-Q AU CHARBON DE BOIS

Livraison gratuite A DOMICILE (commande minimum \$1.35)

**569-5144**  
235, Wellington sud

Plaque dévoilée à la Tour à Caya

# Le Canton de Wickham commémorera dimanche le 150e anniversaire de sa FONDATION

WICKHAM. (Spéciale) — Plusieurs invités de marque commémoreront dimanche prochain, à 3 heures p.m. sur l'emplacement du cimetière et de

La Société d'histoire du Canton de Wickham a obtenu une plaque commémorative de la Commission des monuments historiques des Cantons de l'Est et cette plaque sera dévoilée au cours de la cérémonie de dimanche après-midi. D'après les notes complètes par le curé Arthur Bergeron, le Canton de Wickham reconnaissant veut rappeler à la génération présente qu'en 1815, George Frederick Herist a fondé un établissement agricole dans notre canton et rendre hommage à tous les pionniers de Wickham. En 1828, M<sup>r</sup> Signay, évêque de Québec, achète quatre acres de terre pour bâtir une chapelle. En 1829, Peter Plunkett commence à ses frais la construction d'une chapelle qui fut bénite le 25 décembre 1831. Durant 18 ans, les missionnaires y disaient la messe et administraient les sacrements. Dans cette chapelle, Francis Leonard qui avait un

magasin dans notre village actuel, avait son banc en 1842. Vint un temps où la chapelle manquait d'entretien. Le missionnaire Héraude Dorion avec des partisans fit changer le site de la chapelle pour l'amener à L'Avenir. Le transport des ornements fit bien un peu de bruit mais il n'en fut pas de même pour la cloche. Peter Plunkett qui avait bâti la chapelle, était tellement indigne qu'il prit son fusil à pierre pour tuer un M<sup>r</sup> Charpentier qui s'était aventuré dans le clocher pour y descendre la cloche. Notre chapelle fut abandonnée pour tout de bon vers 1848-1850. En 1850, il était interdit d'inhumer les corps. Avec les années, la chapelle tombait en ruine et le cimetière devint une friche et pacage des vaches.

Terrain vendu  
Le 18 février 1851, tout le terrain fut vendu à Isaac Cutler, de Shipton, propriétaire de diligence; la chapelle devait servir de relais. Sur le site de la chapelle disparue, les familles Joseph et Olivier Caya y avaient élevé une croix en 1902 mais cette croix n'a pas résisté aux intempéries. C'est alors que le Dr Edward Caya a édifié une tour, genre clocher pour y placer à l'intérieur, la cloche de la chapelle disparue. On racontera, dimanche, comment le Dr Caya a pu réaliser le

la chapelle de St-Pierre de Wickham, sise sur la route 20 entre St-Nicéphore et L'Avenir, le 150e anniversaire de la fondation de Wickham.

rése qu'il caressait depuis son enfance alors qu'il fréquentait l'école placée non loin du cimetière.  
Au Dr Edward Caya revient l'honneur de dévoiler la plaque commémorative. On y a inscrit deux faits mémorables.  
(1) La fondation du Canton de Wickham par George Frederick Herist, en 1815. (2) La bénédiction de la chapelle de St-Pierre de Wickham par le missionnaire Hugh Paisley, le 25 décembre 1831.  
Pour la circonstance, la Société d'histoire de Wickham a invité les honorables amis du fédéral et du provincial, le président de la Fédération des Sociétés d'histoire des Cantons de l'Est, M. Alec

Booth, M<sup>r</sup> Maurice O'Brady, P.D., de l'Université de Sherbrooke, M<sup>r</sup> Leonidas Bouchard, président de la Société d'histoire de Sherbrooke, M<sup>r</sup> les curés, M<sup>r</sup> les maires des paroisses du Canton, le Rev. Canon Church, le Rev. W.B. Perry, le chanoine C.E. Brassard, M. W. Ball, président, une députation du 150e de Drummondville de la Société d'histoire de Drummondville, M. Alcide Fleury, président de la Société d'histoire d'Arthabaska.  
M. Gérard Boire, président de la Société d'histoire du Canton de Wickham, invite chaleureusement tous nos voisins pour venir célébrer le 150e anniversaire de notre Canton.



TOUR A CAYA. — C'est à cette Tour, connue comme la Tour à Caya, que sera dévoilée dimanche après-midi, la plaque commémorant l'érection de la première chapelle de la paroisse St-Pierre de Wickham.

## Chronique judiciaire

Des honnêtes gens poursuivis!

DRUMMONDVILLE. (JRL) — "Ce sont tous des honnêtes gens poursuivis ce matin par la Santé nationale", a lancé l'avocat Roger Parenteau au moment où le procureur du ministère, Me Michel Duchesne, réclamait un minimum de \$100 pour les infractions à la Loi des aliments et drogues, pour la viande du marché public de Drummondville.

La Loi prévoit un maximum de \$500 d'amende mais aucun minimum dans de tels cas. Me Duchesne a fait valoir que dans d'autres causes semblables, la sentence avait été de \$100.

### Fausse alarme pour une chicane de voisins

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Ce n'est pas en sonnant une fausse alarme qu'on règle une dispute entre deux voisins.

Mme Joseph Hamel, de la Plage Parent, l'a appris hier matin devant le juge Benoit Turmel.

L'accusée a expliqué ses difficultés avec l'un de ses voisins et c'est pour faire une farce qu'elle a décidé ainsi de sonner une fausse alarme et de déranger le corps de pompiers de la cité.

Me Marcel Nichols aurait voulu que la prévenue paie les dommages encourus par cette sortie des pompiers, soit une somme de \$100, mais le juge Turmel s'en est tenu à \$25 d'amende.

### Cautionnement de garder la paix

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Hubert Sylvestre et Réal Pétrin, deux jeunes gens qui se sont reconnus coupables d'avoir tenté de voler, ont bénéficié d'une sentence suspendue, mais ils devront signer un cautionnement de garder la paix, pour une période d'un an.

Les deux jeunes étaient représentés par des procureurs devant le tribunal mais l'avocat de la Couronne a convenu que la clémence du tribunal s'applique dans ces cas.

### Tentative de vol : deux mois!

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Roland Tétreau, une figure bien connue de la Sûreté municipale de Drummondville, pour ses exploits à Pictou, Nouvelle-Écosse, a été condamné à deux mois de prison par le juge Benoit Turmel, après s'être reconnu coupable d'avoir tenté de voler une automobile.

Tétreau était déjà incarcéré à Arthabaska depuis un mois et demi. Me Nichols avait suggéré une peine de six mois, en raison du dossier du prévenu mais le juge Turmel s'en est tenu à deux mois.

### Plaintes de la construction

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Un nouveau procureur figurait au dossier de quelques plaintes du comité paritaire de la Construction, hier matin. Il s'agit de Me Roger Parenteau.

Me Michel Duchesne a continué de s'occuper également de d'autres causes du comité paritaire de la Construction.

Les sentences imposées varient de \$15 à \$20 d'amende dans le cas de J.P. Bourbeau, N. Tessier, G. Hamel, R. Frechette, P. Gauthier, W. Maillette, A. Bourgeois.

### Un mois pour vol avec effraction

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Guy Maillette et Gérard Godbout, d'Asbestos, ont écappé d'un mois de prison pour un vol avec effraction perpétré le 15 juillet à l'atelier de M. François Richard, à Kinsey Falls.

Le frère de Maillette, Jacques, est déjà incarcéré pour un mois à Sherbrooke et le juge Turmel a émis une ordonnance pour le faire comparaître à Drummondville.

### Premières sommations du comité paritaire

DRUMMONDVILLE. (JRL) — Le comité paritaire de l'Alimentation constitué en vertu d'un décret en force depuis quelques mois seulement dans un rayon de cinq milles de Drummondville, a servi ses premières sommations hier matin en Cour des sessions de la Paix.

Les plaintes sont dirigées contre MM. Emile Baril, Laurent Falarid, Jules Gagnon et le magasin IGA de Drummondville-Sud.

Les quatre causes ont été remises au 17 août, soit à la prochaine séance des sessions.  
Le cas de IGA à Drummondville-Sud qui ouvre ses portes le soir et le lundi, sera de loin la plus intéressante.

### Au club de golf de Drummondville

### Tournoi de la Chambre de commerce

DRUMMONDVILLE. (YB) — Le tournoi de golf annuel de la Chambre de commerce du comté de Drummond aura lieu mercredi prochain le 18 août, sur le parcours du magnifique club de golf de Drummondville. Le président de la Chambre de commerce M. Maurice Richard, invite tous les membres à cette manifestation sportive qui se déroule toujours dans une atmosphère de franche gaieté et qui donne l'occasion de se rencontrer sur un terrain autre que celui des affaires.  
L'an dernier, la Chambre avait enregistré le nombre record d'inscription soit 90 mais on s'attend à avoir plus de participants cette année. Les participants de l'an dernier avaient beaucoup apprécié l'excellent buffet et la distribution des nombreux prix fournis gracieusement par les marchands locaux. Le trophée Drummond Business Forms et Lafamme Fourures, remporté l'an dernier par M. André Hamel, sera remis au vainqueur de ce tournoi.

### ANNONCE

si VOTRE DENTIER bouge, **PASTETH**, une poudre amincissante, à saupoudrer sur votre dentier (haut et bas), le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements intérieurement ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. **PASTETH** est une formule alcaline (non acide). Ne s'agit pas dans la bouche, assésit l'inflammation et soulage les douleurs de dentures pharmaceutiques.

### ANNONCE

### Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez aussi de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

## La météo...

Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de l'Outaouais, ensoleillé, avec quelques nuages durant la journée. Frais. Vent de l'ouest de 15 à 20 milles cet après-midi. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Montréal, 50 et 70; à Ottawa, 45 et 70; à Ste-Agathe, 45 et 70; à Sherbrooke, 50 et 70.

Régions de Québec et de la Mauricie, ensoleillé cet après-midi. Frais. Vent de l'ouest de 10 à 15 milles, avec bourrasques de 25 milles, cet après-midi. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Québec, 55 et 70; à La Tuque, 50 et 65.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski, nuageux, avec averses intermittentes ce matin. Le temps s'éclaircira ce soir. Frais. Vents de l'est, avec bourrasques de 30 milles, cet après-midi. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Chicoutimi, 50 et 65; à Baie-Comeau, à Rivière-du-Loup et à Mont-Joli, 55 et 65.

Régions de Gaspé et de Sept-Îles, couvert, avec quelques périodes de pluie. Vent de l'est de 10 à 15 milles tournant à l'ouest de 20 milles ce soir. Demain de plus en plus ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Gaspé et à Sept-Îles, 55 et 65.

## Hausse sensible dans la construction en juillet

DRUMMONDVILLE. (JRL) — La construction a repris son allure normale à Drummondville au cours du mois de juillet. Quelques 58 permis représentant une valeur de \$29,615 ont été délivrés par l'inspecteur des bâtiments, ce qui signifie une nette augmentation sur le mois de juin 1965 et la période correspondante de 1964.

Les chiffres qui ont été fournis par M. D. Lauzier hier matin indiquent 26 nouvelles unités de logements ont été aménagées au coût de \$32,350.

Dans les projets importants, on note l'agrandissement de l'usine Templeton Spinning Mills, pour \$82,700. Quatre permis sont déjà accordés pour le nouveau développement du Domaine Boulevard et l'on prévoit qu'au cours de l'automne, une trentaine de maisons seront érigées.

Les matériaux que nous employons dans la construction de nos piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS.

Notre main-d'œuvre, qui inclut déjà de plusieurs années d'expérience et qui compte nombre de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance.

5 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS

**PISCINES** *Freeform*

Chemin St-Élie  
Rock Forest  
plan budgétaire disponible

ESTIMES GRATUITS

## VERRE SOUFFLÉ

NOS PRIX SONT DE 35 à 40% PLUS BAS QUE N'IMPORTE OU AILLEURS CADEAUX DE NOCES AUX PRIX LES PLUS BAS

### BIJOUTERIE ALEXANDRE ENR.

339, rue Alexandre—Sherbrooke—Tél.: 569-0664

NOUVELLE ADRESSE  
**Dr J. LETELLIER**  
Optométriste  
56 Nord, rue WELLINGTON  
(au-dessus de WOOLWORTH)  
● EXAMEN DE LA VUE  
● VERRES DE CONTACT

**"HOT-DOG"**  
Federal  
1mm délicieux!  
UN PRODUIT DE  
**FEDERAL PACKING INC.**  
Magog, Qué.

**A. BLOUIN Ltée**  
66, rue Meadow—Sherbrooke—Tél.: 569-5591  
(Vasin du parc de stationnement Webster—Près de Wellington nord)  
—Meubles et appareils ménagers de tous genres, à prix raisonnables.  
—Comme nous prenons les vieux meubles en échange, nous avons toujours un choix de meubles usagés à vendre.

— AUSSI —  
EXCELLENTE OPPORTUNITÉ: Quelques acres de terrain situé près de Sherbrooke et Lennoxville. Endroit gastronomique idéal pour résidences ou pour camping. À vendre en entier ou en partie.

— TERMES SI DESIRES —

**Mozart**

## VENTE À UN SOU

**DERNIÈRE SEMAINE**  
**AU REZ-DE-CHAUSSEE**  
3 groupes de  
**Jolies Robes**  
Grande variété de modèles. Couleurs et grandeurs assorties.

Rég.: \$10.98 **2/10.99**  
Rég.: \$14.98 **2/14.99**  
Rég.: \$19.98 **2/19.99**

**AU SOUS-SOL**  
**ROBES et "SHIFTS"**

Rég. \$3.95 **2/3.96**  
Rég. \$5.95 **2/5.96**  
Rég. \$6.95 **2/6.96**  
Rég. \$8.95 **2/8.96**

Si vous ne désirez qu'une robe, vous pouvez prendre pour la même valeur dans n'importe quel rayon.

**Gouvernement du Québec**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
Terrains pour fins commerciales à JOUTEL, Québec.

Dans le district électoral d'Abitibi-Est, à JOUTEL, nouveau village minier situé à 80 milles au nord de la ville d'Amos, le ministère des Richesses naturelles offre de vendre dans le centre commercial le terrain requis pour la construction d'un centre d'achats devant répondre aux besoins actuels de la population et être prévu pour se développer au fur et à mesure des besoins.

À la fin de septembre 1965, la population probable du village de Joutel variera entre 300 et 600 personnes; nous prévoyons qu'à l'automne de 1966 la population aura atteint 1,000 habitants.

Le prix de vente du terrain est fixé à \$60 le pied carré de superficie plus \$40.00 du pied linéaire de front.

Tout acquéreur du terrain ne pourra transférer ses droits avant d'avoir construit une bâtisse en matériaux incombustibles dont les plans devront être approuvés par le ministère des Richesses naturelles. Cette construction devra être commencée dans le plus bref délai possible.

Jusqu'au 20 août 1965, tout intéressé est invité à formuler sa demande adressée au sous-secrétaire, Hôtel du Gouvernement, Québec, en mentionnant les dimensions de la construction projetée, son expérience en ce domaine ainsi que des références. Toute demande devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de \$1,000.00 comme dépôt de garantie.

Le sous-ministre, P.E. Auger.

## MARCHÉ FORTIN

LIVRAISON GRATUITE Self service TEL: 2-1391

350, RUE MARQUETTE — TEL.: 562-1591 ET 567-4588

JEUDI, nous donnerons les timbres en double pour toute commande dont nous ne payons pas la livraison.

Surveillez les spéciaux Trans-Kébec et le nouveau concours à CHLT. Notre devise est toujours "Petit profit pour de grosses ventes". Épargnez de l'argent et des timbres.

VIANDES	
Chapon, la lb	52c
Bologne Federal, 4 lbs	1.15
Hot Dog Federal, la lb	45c
Hot Dog, 3 lbs	1.10
Bacon tranché, lb	60c ou 3 lbs 1.75
Jambon dans la fesse, lb	55c
Porc haché, 4 lbs	57c
Jambon rosé, la lb	75c
(tous ces jambons sont fumés au bran de seie et faits à la saumure sucrée.)	
Saucisse fraîche en bouyon ou en sac, 4 lbs	1.00
Viande hachée, 4 lbs	1.00
Côtelettes du devant, la lb	10c
Boeuf haché, lb	40c
Steak haché, lb	65c
Porc haché, 4 lbs	1.00
Panne de lard, 2 lbs	15c
Pattes de porc (cortes)	55c
Pattes de porc longues, la lb	19c
Lard salé, gras ou maigre, 2 lbs	25c
Roudin gras ou maigre, 2 lbs	45c
Jambon cuit, la lb	1.20
Steak dans la ronde, boeuf de l'ouest, lb	79c
Steak surlonge, boeuf de l'ouest, la lb	85c
Longe roulée et partiellement désossée, boeuf de l'ouest, lb	59c
Steak Spencer, lb	79c
Filet mignon, boeuf de l'ouest, lb	2.00
Steak, boeuf local, lb	65c
Filet mignon, boeuf local, lb	1.50
Veau d'agneau local congelé, la lb	1.25
Porter House, 3 lbs	1.25
Rôti de boeuf dans la longe, lb	45c
Haut de côte de boeuf, la lb	39c
Bas de côte de boeuf, 5 lbs	1.00
Steak de porc, la lb	95c
Rôti de porc, devant, la lb	50c
Agneau dans la fesse, la lb	59c
Côtelettes d'agneau, la lb	45c
Veau dans la fesse, la lb	69c
Veau (partie du devant) lb	40c
Veau roulé, lb	55c
Spécial de bacon, 2 lbs	49c
POUR LE CONGELATEUR	
Boeuf de l'Ouest, derrière, la lb	45c
Boeuf de l'Ouest, devant la lb	35c
Boeuf local, derrière, la lb	42c
Boeuf local, devant, la lb	32c
LEGUMES	
Pommes blanches nouvelles du Québec, 5 lbs	69c
Oranges sud africaine, grosseur 163, 3 douz	89c
EPICERIE	
Liquor en bouteilles non retournables, 10 on., raisin, orange, cola, root beer, caisse de 24	2.25
Pain au lait Trans-Kébec, 24 on.	5/1.00
Pain au lait Asbestos, 20 on.	6/1.00
Beurre de crèmerie, première qualité, Fortin, Jersey Gold, Cookshire et Bianchet, lb	60c
Oeufs A-gros, douz.	57c
Oeufs A-moyens, douz.	47c
Oeufs A-petits, douz.	37c
Fromage canadien doux, lb	60c
Biscuits sandwich, la lb	35c
Biscuits secs, la lb	31c
Farine Robin Hood ou Five Roses, 100 lbs	8.30
Raisins à tartes, 2 lbs	59c
Dattes sans noyaux, 2 lbs	49c
Céréales Cherris, 10 on.	3/1.00
Soupe aux nouilles et poulet Lipton	4/1.00
Pois verts assortis Aylmer, 20 on.	5/1.00
Maccédoine La Ferlandière, 20 on.	6/1.00
Brevuage à l'orange Drink Up, 64 on.	45c
Catsup rouge Aylmer, 11 on.	3/55c
Spaghetti et macaroni coupé Bravo, 16 on.	4/69c
Thé Ceylan, la lb	79c
Café frais moulu, la lb	79c
Filet de Haddock congelé, la lb	49c
Filet de morue congelé, la lb	39c

Reporter aux aguets

Par J.-Alphée GAGNE

VICTORIAVILLE. — Le Capitaine Bonhomme était de passage à Victoriaville au cours de la journée de lundi et hier. Plusieurs jeunes ont été heureux de le rencontrer pour lui donner la main. Ce sympathique personnage a su prendre la grande vedette auprès de plusieurs jeunes.

Les trois juges au présent concours d'orchestres pendant la 88ième exposition sont MM. Raymond Dumas, Gaston Juras et M. André Bréther, tous de Victoriaville.

Les dirigeants des amusements mécaniques pour l'exposition n'ont pas fait preuve d'intelligence en plaçant leurs amusements sur la partie pavée du terrain. Les visiteurs eux auront l'herbe ou encore la boue si la température n'est pas belle. . .

C'est hier à 4 heures p.m., qu'avait lieu le service funèbre des deux victimes de la tragédie routière de samedi en nos murs. A la famille Therrien qui vient de perdre M. Robert Therrien, âgé de 45 ans et Claude Therrien, 20 ans, nos plus sincères condoléances.

A St-Léonard d'Aston à la 42ième exposition pour le comté de Nicolet l'on a vu un juge aller sur le terrain avec une canne souvenir du Centenaire de Victoriaville.

M. Jean-Marie Pénin, de Victoriaville, serait sur le point de faire application à l'Union des artistes internationale pour obtenir sa carte de danseur professionnel. Tout dernièrement dans un hôtel du centre de la ville, il a présenté un numéro. Selon certains témoins il aurait cependant laissé sa partenaire en place pendant le numéro, c'est ce qui peut lui apporter des troubles face à l'union.

La 42ième exposition de St-Léonard a remporté cette année des succès sans précédents, les promoteurs sont enchantés des résultats. L'an prochain on semble vouloir présenter le tout sur le plan régional, donc agrandir les cadres.

Pour certaines personnes, il serait peut-être bon de mentionner que Mme Henriette Côté et Mme René Côté, c'est la même personne.

Une gentille serveuse d'un restaurant de la rue Notre-Dame est, à Victoriaville y va de son nom avec un "Y" dans Monkey. L'on ne sait toujours pas pourquoi.

Chronique scolaire

VICTORIAVILLE. — Les membres de la Commission scolaire de Victoriaville n'ont pas rien eu d'excitant lors de leur assemblée régulière de cette semaine.

La séance était sous la présidence de M. Clément Cantin; les commissaires présents étaient MM. Gilles Prince, Gédéon Grenier, Gérard Grenier et Antonio Tourigny.

Les commissaires ont pris connaissance d'une lettre provenant du ministère de l'Éducation à laquelle était joint un chèque au montant de \$18,875, comme paiement des intérêts pour une dernière émission d'obligations.

On a autorisé le secrétaire-trésorier, M. Georges-Etienne Gagné, à demander des soumissions pour les différents circuits en vue du transport des élèves à compter du mois de septembre.

Il y aura quelque 260 élèves à transporter dans tout le territoire de la Commission scolaire de Victoriaville.

On a accepté que des réparations soient effectuées à l'école St-David, rue Olivier, en vue de l'organisation de trois classes supplémentaires.

Ces trois classes serviront à la Commission scolaire régionale des Bois-Francis.

Dans son rapport coutumier, M. Denis Luneau, secrétaire académique de la commission scolaire locale, a fait savoir qu'il y aura des classes de maternelle à l'école Mgr Grenier.

L'assemblée régulière n'a pas été réellement importante, et les commissaires ont décidé de la lever; ils ne s'engageront pas lundi, le 16 août courant, et à ce moment, on sera probablement en mesure de connaître le budget annuel.

SPORT EN BREF...

VICTORIAVILLE. — Cette chronique en est à sa première parution, et elle sera publiée hebdomadairement, personnellement, j'espère qu'elle saura intéresser tous les amateurs de sports, à Victoriaville, et que ceux-ci collaboreront étroitement avec moi.

Durant les deux dernières semaines de vacances, le sport a été au ralenti, mais avec le retour des activités de la Ligue Industrielle de balle-molle de Victoriaville, je peux parler de bien des choses.

L'assistance aux joutes de balle-molle, à Victoriaville, n'est pas tellement considérable, mais on peut surtout blâmer la froide température. Apparemment, l'ami Dorval prévoit quelque chose de mieux.

L'ami Michel Biron m'a parlé qu'il s'achèterait une vraie petite voiture de compétition. Parlez-lui en et lorsqu'il vous mentionnera son prix, vous ne le croirez pas, tout comme moi. Le temps le dira. . .

Après la victoire du Taxi Windsor, lundi soir, l'assistance a entendu un grand cri qui s'est percuté au loin. C'était le sympathique Yvon Lachance qui venait de lancer son cri de la victoire. Ce soir-là, il pouvait dire: "Je leur ai montré comment les chiens se peignent dans l'Ouest!"

J'ai passé près de me casser une jambe, lundi soir, dans les estrades du terrain de l'Académie St-Louis-de-Gonzague. Il manquait une planche où j'ai mis le pied; une petite réparation ne serait pas superflue. . .

En fin de semaine prochaine, le Club Auto Sports de Victoriaville aura une activité, un rallye-camping qui sera tenu dans la région des Bois-Francis. Bonne chance aux organisateurs, et du bon temps, s.v.p.

L'ami Pierre Roux est un grand sportif. Y en a-t-il qui ne l'ont jamais vu jouer à la balle-molle. Habituellement, il remplit sa tâche de ter but à perfection. Allez le voir, et vous m'en donnerez les résultats. A mercredi prochain, et sport loyal.

LES TRAVAUX ONT OFFICIELLEMENT DEBUTE POUR DSD. — Hier matin, le contracteur qui a la responsabilité de la construction de la future usine DSD Co Ltée était au travail. L'on sait que les travaux doivent normalement être complétés pour le premier novembre prochain. C'est une autre usine qui s'établit dans le magnifique parc Industriel de la ville de Victoriaville. Plusieurs personnes pourront y gagner leur vie. DSD Co Ltée se spécialise dans la fabrication des finis pour les meubles tout en bois qu'en métal et fabrique également les bases et les peintures diverses. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)

DEBUT DES TRAVAUX A L'USINE DE FILTRATION. — Les travaux pour l'aménagement d'un nouveau système de filtration pour notre ville ont officiellement débuté hier matin. Avec ce nouveau système, la population de Victoriaville n'aura plus à souffrir d'un manque d'eau en certaines périodes de l'année. La photo a été prise hier midi, déjà plusieurs voyages de terre avaient été déplacés pour cette construction des plus modernes, rue Aqueduc à Victoriaville. Le système que l'on installe pour la ville de Victoriaville sera quelque peu à l'avant-garde en la Belle Province, les autorités provinciales ont été également très lentes à l'approuver, mais c'est fait et les travaux ont débuté. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)

LE MAIRE POIRIER AUX COMMANDES. — Le premier magistrat de la ville reine des Bois-Francis a inauguré les travaux ou filtre municipal en prenant les commandes de cette lourde pelle mécanique. Près du premier citoyen, M. J.-Robert Noël Inc., contracteur d'Arthabaska qui dirige actuellement les travaux à cette nouvelle usine de filtration pour la ville reine des Bois-Francis. Dès que le tout sera complété, la population n'aura plus à craindre les problèmes d'eau pendant la belle saison. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)

Reprise des activités de la balle-molle à Arthabaska. — Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

A Victoriaville. — A Victoriaville, dans la première joute au programme double, le Taxi Windsor a disposé du Pharmacie Houle au compte de 2 à 1. Le lanceur Claude Bergeron a retiré 1 frappeur et alloué 3 buts sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

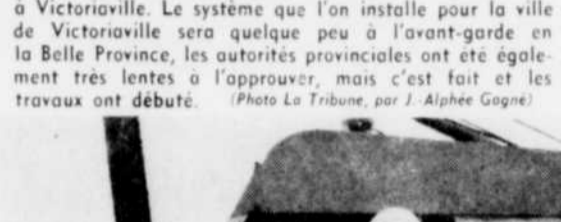
Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.



DEBUT DES TRAVAUX A L'USINE DE FILTRATION. — Les travaux pour l'aménagement d'un nouveau système de filtration pour notre ville ont officiellement débuté hier matin. Avec ce nouveau système, la population de Victoriaville n'aura plus à souffrir d'un manque d'eau en certaines périodes de l'année. La photo a été prise hier midi, déjà plusieurs voyages de terre avaient été déplacés pour cette construction des plus modernes, rue Aqueduc à Victoriaville. Le système que l'on installe pour la ville de Victoriaville sera quelque peu à l'avant-garde en la Belle Province, les autorités provinciales ont été également très lentes à l'approuver, mais c'est fait et les travaux ont débuté. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)



LE MAIRE POIRIER AUX COMMANDES. — Le premier magistrat de la ville reine des Bois-Francis a inauguré les travaux ou filtre municipal en prenant les commandes de cette lourde pelle mécanique. Près du premier citoyen, M. J.-Robert Noël Inc., contracteur d'Arthabaska qui dirige actuellement les travaux à cette nouvelle usine de filtration pour la ville reine des Bois-Francis. Dès que le tout sera complété, la population n'aura plus à craindre les problèmes d'eau pendant la belle saison. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)



LES TRAVAUX ONT OFFICIELLEMENT DEBUTE POUR DSD. — Hier matin, le contracteur qui a la responsabilité de la construction de la future usine DSD Co Ltée était au travail. L'on sait que les travaux doivent normalement être complétés pour le premier novembre prochain. C'est une autre usine qui s'établit dans le magnifique parc Industriel de la ville de Victoriaville. Plusieurs personnes pourront y gagner leur vie. DSD Co Ltée se spécialise dans la fabrication des finis pour les meubles tout en bois qu'en métal et fabrique également les bases et les peintures diverses. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)



LES TRAVAUX ONT OFFICIELLEMENT DEBUTE POUR DSD. — Hier matin, le contracteur qui a la responsabilité de la construction de la future usine DSD Co Ltée était au travail. L'on sait que les travaux doivent normalement être complétés pour le premier novembre prochain. C'est une autre usine qui s'établit dans le magnifique parc Industriel de la ville de Victoriaville. Plusieurs personnes pourront y gagner leur vie. DSD Co Ltée se spécialise dans la fabrication des finis pour les meubles tout en bois qu'en métal et fabrique également les bases et les peintures diverses. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)

Reprise des activités de la balle-molle à Arthabaska

VICTORIAVILLE, (ML). — Le Ciment Ro No a disposé du Métro au compte de 5 à 3 lors de la première joute disputée dans les cadres de la Ligue Industrielle d'Arthabaska après la semaine de relâche des activités dues aux vacances estivales.

Le lanceur Michel Blouin a été crédité de la victoire de cette joute durant laquelle il n'a retiré aucun frappeur et a alloué 7 buts sur balles. Pour le Métro, Real Fréchette et Paul-Emile Fortier ont occupé tour à tour le monticule. Fréchette a été crédité de la défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

A Victoriaville. — A Victoriaville, dans la première joute au programme double, le Taxi Windsor a disposé du Pharmacie Houle au compte de 2 à 1. Le lanceur Claude Bergeron a retiré 1 frappeur et alloué 3 buts sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

Le club Elans a subi une écrasante défaite avec 1 retrait et 1 but sur balles alloué Fortier qui a remplacé Fréchette à la 5e et retiré 1 frappeur et alloué 1 but sur balles.

10,000 personnes assistent à l'inauguration de la 88e exposition régionale de Victoriaville

Par J.-Alphée GAGNE Un défilé par les rues de la ville a officiellement inauguré la 88ième exposition régionale. Les dirigeants ont informé que malgré le temps froid, déjà 10,000 personnes s'étaient rendues sur les terrains au cours des deux premières journées.

Journée des fermières à l'expo de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (JAG) — Aujourd'hui c'est la journée des "Fermières" à la 88ième exposition régionale de Victoriaville. Le programme est le suivant, à 9 h. 30 a.m., expertise des légumes; expertise des fleurs et des fruits ainsi que des produits laitiers. A 10 heures a.m., expertise des porcs et moutons ainsi que l'expertise des arts domestiques. A 7 h. 20 p.m., les Majorettes de Warwick participent au défilé spécial, les Châtelaines doivent suivre le parcours suivant, de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame est, boulevard Juras, rue Laurier et rue de l'Arena. A 8 h. 30 p.m., comme tous les soirs c'est le spectacle au Centre sportif Jean Beliveau.

C'est la grande journée du "Noir et Blanc", l'exposition de Victoriaville est la plus importante au Canada pour cette race de bétail, ce titre la Société d'agriculture le détient depuis déjà quelques années. Le programme de la journée est le suivant, à 8 h. 15 a.m., expertise du bétail Holstein. A 1 h. 30 p.m., continuation des jugements. A 7 h. 20 p.m., c'est le défilé comme tous les soirs de l'exposition 1965, à Victoriaville, le corps invité pour la circonstance, les Ecuyers de Victoriaville. Le parcours est le suivant, de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame est, rue de l'Exposition et le terrain. A 8 h. 30 p.m., spectacle au Centre sportif Jean Beliveau.

Plus de 60 inscriptions pour les concours de fruits et légumes ainsi que de divers objets de la catégorie des arts domestiques ont été enregistrés au secrétariat général.

Les jeux forrains qui se font à proximité du terrain réserve aux différents exposants présenteront cette année une grande diversité de jeux et de spectacles. Cette partie de l'exposition de Victoriaville est de beaucoup plus importante que celle qui s'y trouvait l'an dernier.

Les jeux forrains s'étendent au-delà du terrain qui leur est réservé par les années passées si bien que le parcours pavé que la ville a fait tracer ne servira qu'en partie, car à certains endroits, il est encombré de structures faisant partie des jeux forrains.

Une trentaine de concessionnaires et d'agents de diverses

compagnies ont réservé un endroit dans le but d'y installer un kiosque publicitaire de leur compagnie. Tous ces kiosques seront groupés dans trois hangars spécialement mis à leur disposition.

Plus de 383 bêtes en évidence

42 inscriptions d'éleveurs à l'expo de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (ML). — Le secrétariat de la 88e exposition régionale de Victoriaville a recueilli plus de 42 inscriptions d'éleveurs qui désirent présenter leur troupeau ou une partie de celui-ci à l'exposition locale.

Ces éleveurs présenteront 30 troupeaux de noir et blanc, un total de 275 bêtes et 12 troupeaux de rouge et blanc pour un total de 108 bêtes. Les exposants viennent des comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic.

Plus de 60 inscriptions pour les concours de fruits et légumes ainsi que de divers objets de la catégorie des arts domestiques ont été enregistrés au secrétariat général.

Les jeux forrains qui se font à proximité du terrain réserve aux différents exposants présenteront cette année une grande diversité de jeux et de spectacles. Cette partie de l'exposition de Victoriaville est de beaucoup plus importante que celle qui s'y trouvait l'an dernier.

Les jeux forrains s'étendent au-delà du terrain qui leur est réservé par les années passées si bien que le parcours pavé que la ville a fait tracer ne servira qu'en partie, car à certains endroits, il est encombré de structures faisant partie des jeux forrains.

Une trentaine de concessionnaires et d'agents de diverses

compagnies ont réservé un endroit dans le but d'y installer un kiosque publicitaire de leur compagnie. Tous ces kiosques seront groupés dans trois hangars spécialement mis à leur disposition.

Plus de 383 bêtes en évidence

Les jeux forrains qui se font à proximité du terrain réserve aux différents exposants présenteront cette année une grande diversité de jeux et de spectacles. Cette partie de l'exposition de Victoriaville est de beaucoup plus importante que celle qui s'y trouvait l'an dernier.

Les jeux forrains s'étendent au-delà du terrain qui leur est réservé par les années passées si bien que le parcours pavé que la ville a fait tracer ne servira qu'en partie, car à certains endroits, il est encombré de structures faisant partie des jeux forrains.

Une trentaine de concessionnaires et d'agents de diverses

compagnies ont réservé un endroit dans le but d'y installer un kiosque publicitaire de leur compagnie. Tous ces kiosques seront groupés dans trois hangars spécialement mis à leur disposition.

Plus de 383 bêtes en évidence

Les jeux forrains qui se font à proximité du terrain réserve aux différents exposants présenteront cette année une grande diversité de jeux et de spectacles. Cette partie de l'exposition de Victoriaville est de beaucoup plus importante que celle qui s'y trouvait l'an dernier.

Les jeux forrains s'étendent au-delà du terrain qui leur est réservé par les années passées si bien que le parcours pavé que la ville a fait tracer ne servira qu'en partie, car à certains endroits, il est encombré de structures faisant partie des jeux forrains.

Une trentaine de concessionnaires et d'agents de diverses

compagnies ont réservé un endroit dans le but d'y installer un kiosque publicitaire de leur compagnie. Tous ces kiosques seront groupés dans trois hangars spécialement mis à leur disposition.

Plus de 383 bêtes en évidence

Les jeux forrains qui se font à proximité du terrain réserve aux différents exposants présenteront cette année une grande diversité de jeux et de spectacles. Cette partie de l'exposition de Victoriaville est de beaucoup plus importante que celle qui s'y trouvait l'an dernier.

Les jeux forrains s'étendent au-delà du terrain qui leur est réservé par les années passées si bien que le parcours pavé que la ville a fait tracer ne servira qu'en partie, car à certains endroits, il est encombré de structures faisant partie des jeux forrains.

Une trentaine de concessionnaires et d'agents de diverses

compagnies ont réservé un endroit dans le but d'y installer un kiosque publicitaire de leur compagnie. Tous ces kiosques seront groupés dans trois hangars spécialement mis à leur disposition.

Plus de 383 bêtes en évidence

Les jeux forrains qui se font à proximité du terrain réserve aux différents exposants présenteront cette année une grande diversité de jeux et de spectacles. Cette partie de l'exposition de Victoriaville est de beaucoup plus importante que celle qui s'y trouvait l'an dernier.

Les jeux forrains s'étendent au-delà du terrain qui leur est réservé par les années passées si bien que le parcours pavé que la ville a fait tracer ne servira qu'en partie, car à certains endroits, il est encombré de structures faisant partie des jeux forrains.

Une trentaine de concessionnaires et d'agents de diverses

compagnies ont réservé un endroit dans le but d'y installer un kiosque publicitaire de leur compagnie. Tous ces kiosques seront groupés dans trois hangars spécialement mis à leur disposition.

Plus de 383 bêtes en évidence

Les jeux forrains qui se font à proximité du terrain réserve aux différents exposants présenteront cette année une grande diversité de jeux et de spectacles. Cette partie de l'exposition de Victoriaville est de beaucoup plus importante que celle qui s'y trouvait l'an dernier.

Record de 6 à 1 de J.-G. Paris

VICTORIAVILLE, (ML). — Le statisticien de la Ligue Industrielle de balle-molle de Victoriaville M. Renaud Paris vient de rendre public le classement des lanceurs de cette ligue au 2 août 1965.

Le lanceur Jean-Guy Paris de la Pharmacie Houle détient la tête du classement pour le nombre de retraits avec 32, tandis que Michel Pénin du Pharmacie Houle également mène avec un total de 37 buts sur balles alloués.

Daniel Dupuis

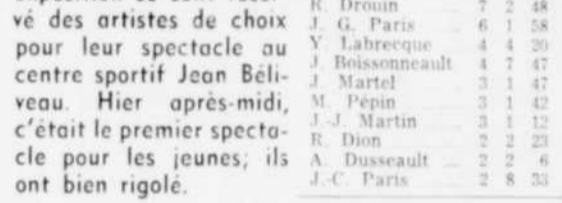
Daniel Dupuis du Seven Up détient la meilleure moyenne avec 9 joutes de lancés depuis le début de la saison sans aucune défaite. Il a enregistré 38 retraits et alloué 44 buts sur balles.

Les suivants

Table with columns: Name, PG, PP, RET, BB. Includes names like D. Mailhot, R. Drouin, J. G. Paris, Y. Labrecque, J. Boissonneault, J. Martel, M. Pénin, J.-J. Martin, R. Dion, A. Dusseau, J.-C. Paris.

Encore en 1965 les promoteurs de la 88ième exposition se sont réservés des artistes de choix pour leur spectacle au centre sportif Jean Beliveau. Hier après-midi, c'était le premier spectacle pour les jeunes; ils ont bien rigolé.

Le cirque est en ville. — Une exposition qui se respecte doit présenter son cirque, à Victoriaville, pour la 88e exposition régionale, les amusements sont entres hier sur les terrains. Pour les plus jeunes, l'exposition est étroitement liée à ces amusements mécaniques très populaires. Encore cette année, la température ne semble pas vouloir collaborer avec les promoteurs pour assurer à cet événement annuel un succès que l'on veut grand. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)



LE CIRQUE EST EN VILLE. — Une exposition qui se respecte doit présenter son cirque, à Victoriaville, pour la 88e exposition régionale, les amusements sont entres hier sur les terrains. Pour les plus jeunes, l'exposition est étroitement liée à ces amusements mécaniques très populaires. Encore cette année, la température ne semble pas vouloir collaborer avec les promoteurs pour assurer à cet événement annuel un succès que l'on veut grand. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)

Grande championne Holstein. — La grande championne Holstein était propriété de M. Marcel Proulx, de la Baie, il a également remporté la bannière pour le meilleur exposant et pour le meilleur éleveur de la 42e exposition. Pour la grande championne Holstein, il s'est vu remettre la trophée "Maurice Dubuc". M. Dubuc à gauche de la photo présente la trophée à M. Proulx. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagne)

Le club adolescents de Victoriaville jeudi soir. C'est au cours de cette soirée que seront connus Mlle Dynamique et M. XM 12-15, édition 1965.

C'est également jeudi que les garçons tiendront leur journée dite "du Seraphin" qui consiste à vendre des pâtisseries de porte en porte afin de recueillir des fonds pour le club.

Deux avis de motions ont été donnés pour que des règlements soient préparés. Le premier concernant les vidanges et le deuxième pour la préparation d'un nouveau règlement de circulation.

Les échevins ont accepté unanimement qu'une voiture neuve soit achetée pour remplacer l'ancienne que détient la sûreté municipale et dont le compteur marque plus de 55,000 milles. La voiture neuve que conduira bientôt les agents de la sûreté coûtera environ \$1,600 à la ville.

Une discussion à savoir laquelle des villes de Sorel ou de Victoriaville est la plus populeuse a été engagée durant la dernière assemblée du conseil. M. le maire a suggéré de ne pas continuer cette discussion motivant qu'aucune des parties avait en main des documents attestant ses dires.

La ville de Victoriaville a reçu une lettre genre mise en demeure d'une contribuable qui s'est blessée au cours de la dernière saison hivernale en faisant une chute sur un pavé qui n'avait dit-elle pas été sablé ce jour-là. La mise en demeure de \$138.25 n'a pas été prise en considération étant donné que le délai de 15 jours n'a pas été respecté.

Chronique municipale

VICTORIAVILLE, (ML). — M. le maire Poirier a signalé au cours de la dernière assemblée du conseil que le nécessaire avait été fait pour que les lampadaires du nouveau terrain de stationnement "Fashion Craft" soient redressés.

Deux avis de motions ont été donnés pour que des règlements soient préparés. Le premier concernant les vidanges et le deuxième pour la préparation d'un nouveau règlement de circulation.

Les échevins ont accepté unanimement qu'une voiture neuve soit achetée pour remplacer l'ancienne que détient la sûreté municipale et dont le compteur marque plus de 55,000 milles. La voiture neuve que conduira bientôt les agents de la sûreté coûtera environ \$1,600 à la ville.

### Warwick remporte le championnat

VICTORIAVILLE (ML) — Le Warwick s'est assuré le championnat de la ligue de balle-molle junior Inter-cités en disposant du Ste-Famille au compte de 9 à 3. Le frappeur Jacques Briere du Warwick a encaissé deux coups de circuit et ainsi fait marquer 5 points à son équipe durant cette joute.

Le lanceur Daniel Doyon s'est mérité la victoire avec aucun retrait et deux buts sur balles alloués. Normand Pélissier qui était au moniteur pour le Ste-Famille a été crédité de la défaite.

Le sommaire de la joute est le suivant: Warwick: neuf coups sûrs, dix erreurs et cinq hommes laissés sur les sentiers; pour le Ste-Famille, cinq coups sûrs, une erreur et huit coureurs laissés sur les sentiers.



RENCONTRE. — M. Gilbert Pelletier, gérant du Centre de loisirs de Plessisville vient de faire la connaissance de l'aumônier du centre et de l'OTJ, M. l'abbé J. Gourde, vicaire de la paroisse de St-Calixte, à gauche de l'instaurant. Il a également rencontré le moniteur de la piscine M. J.-G. Crêteau, 2e sur la photo. La personne de droite est M. Fernand Fournier, président de l'Œuvre des loisirs de Plessisville. (Studio Boulanger)

## Nouvelles en bref

### Où situer la cloche du bateau?

VICTORIAVILLE, (JAG). — Une heureuse suggestion a été communiquée par un citoyen, à savoir que la cloche de Victoriaville devrait être installée sur le parterre à gauche de l'entrée principale face à l'hôtel de ville.

De plus elle pourrait être actionnée à chaque rencontre ou cérémonie officielle à l'hôtel de ville de Victoriaville. Le maire Poirier se cherchait un endroit pour loger cette cloche, qu'en pense-t-il?

### M. L.-H. Houdet de passage à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (JAG). — M. Louis-H. Houdet, futur député industriel pour Victoriaville et devant desservir quatre comtés de la Belle Province était de passage hier en nos murs. Il a été rencontré avec son épouse dans le centre commercial de notre ville.

L'on sait qu'actuellement M. et Mme Louis-H. Houdet préparent le déménagement de leur petite famille. Ils sont maintenant propriétaires rue Monfette de l'ancienne résidence de M. Gabriel Lemay, gérant de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, à Victoriaville.

### Le club Richelieu en vacances

VICTORIAVILLE, (JAG). — Me Claude Pinard, de Victoriaville, président de la prochaine campagne de souscription pour l'Enfance malheureuse à Victoriaville tiendra d'ici peu une importante rencontre avec les membres de l'information.

L'on sait que cette année le gala de charité est célébré pour le premier octobre prochain au Cine-Laurier, de la rue Notre-Dame est, à Victoriaville. Les promoteurs ont retenu le service comme tête d'affiche de Fernand Gignac, artiste de la télévision canadienne.

Les différents comités sont déjà au travail dans le but de faire encore en 1965 de cette souscription populaire un succès sans précédent pour notre population.

### Voyage des Filles d'Isabelle

VICTORIAVILLE, (MR). — Le Comité des Loisirs des Filles d'Isabelle de Victoriaville est à organiser un voyage pour dans deux semaines au théâtre La Marjolaine, à Eastman.

Le départ par autobus se fera au Centre catholique, le 17 août, un mardi, plus précisément à 3h. 45 p.m.

Le comité des loisirs demande donc aux intéressées, membres des Filles d'Isabelle de donner une réponse le plus tôt possible, c'est-à-dire au plus tard le 10 août courant.

Les numéros de téléphone à retenir pour les réservations sont les suivants: Mme Savoie, 752-2690; Mme Dion, 752-4928; Mme Cloutier, 752-5356; Mlle Beauchesne, 752-9284.

### Jeune cycliste renversé par une auto

VICTORIAVILLE, (MR). — Un jeune cycliste a été renversé, hier après-midi, un peu avant 1 heure p.m., et il souffre de blessures à la jambe droite.

Il s'agit du jeune Gilles Hébert, âgé de 14 ans, fils de M. Abdo Hébert demeurant au 4 de la rue Buffard, à Victoriaville. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par une ambulance du centre Bruno Desrochers, et on rapporte que son état est bien satisfaisant.

### Vacances prolongées à cause de réparations

VICTORIAVILLE, (MR). — Les employés de la Victoria Furniture Ltd, rue Monfette, à Victoriaville, ont vu leurs vacances annuelles se prolonger de deux journées, à la suite de travaux de réparations qui ne sont pas encore terminés.

M. Lucien Arcand, président de la manufacture, a mentionné que la direction avait profité des deux dernières semaines de vacances de la main-d'œuvre, pour faire des changements d'importance dans différents départements.

Les départements en question sont celui du machinage celui de l'assemblage, et celui du contre-plan.

M. Arcand a assuré que les travaux avaient duré un peu plus longtemps que l'on avait prévu, et que c'était ce retard minime de deux jours qui nécessitait le retard du retour des employés. Il a ajouté que tous sont de retour au travail depuis ce matin.

### Rallye-camping du club auto-sport Cobra

VICTORIAVILLE, (MR). — Le Club auto-sport Cobra de Victoriaville tiendra une autre intéressante activité vendredi soir, soit un rallye-camping dans la région des Bois-Francis.

Ce rallye aura un parcours de moins de 100 milles, et la différence qu'il existe entre ce rallye et d'autres rallyes organisés précédemment, est que l'arrivée aura lieu sur un terrain de camping de la région au lieu d'avoir lieu à Victoriaville même.

### Les membres de la CML en prennent connaissance

Le projet du budget des loisirs 1965-66 sera déposé bientôt

Par Marcel Rivard

VICTORIAVILLE — Le "projet de budget des loisirs 1965-66", tel que l'appelle la commission municipale des loisirs de Victoriaville, sera déposé d'ici peu de temps devant les membres du conseil de ville.

Lors de son assemblée régulière, tenue hier soir à l'hôtel de ville, la CML a pris connaissance de tout ce "projet", et elle s'est dit bien satisfaite de la présentation de ce rapport.

Les membres de la commission ont examiné de très près, surtout les recommandations qu'ils avaient faites lors des assemblées précédentes, à l'égard de ce projet, et concordent bien avec la pensée de chacun, et tous les membres se sont dit bien satisfaits de la présentation.

### Compréhension

A ce dernier coup d'oeil du "projet de budget des loisirs 1965-66" coup d'oeil qui a bien entendu été à huis clos, il est difficile d'en ajouter puisqu'il faut respecter le huis clos.

### Echanges interprovinciaux

## Dix étudiants de Victoriaville en visite dans l'Ouest canadien

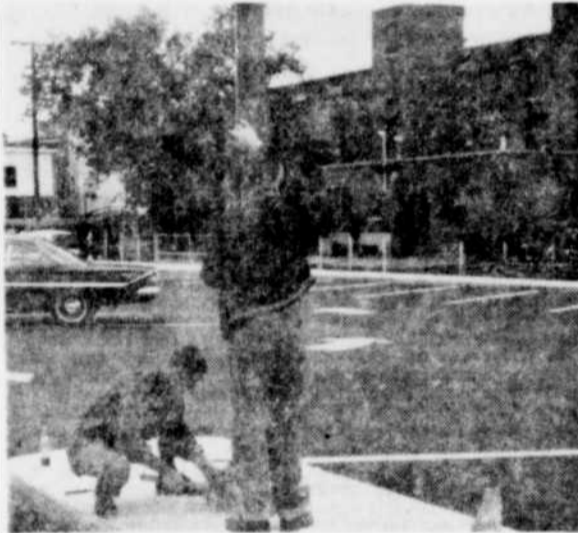
VICTORIAVILLE, (MR). — Dix étudiants et étudiantes fréquentant les écoles de la Commission régionale des Bois-Francis partiront bientôt en voyage dans l'Ouest du Canada, grâce à un échange d'étudiants dans les cadres du Centenaire de la Confédération.

Ils se rendront à Fort Qu'Appelle, en Saskatchewan, pour y passer une petite vacance durant laquelle ils étudieront les moeurs et la langue de ce coin-là du pays.

Leur départ s'effectuera le 16 août courant; ils voyageront durant deux journées et demie, et la plus grande partie du trajet se fera par train. Arrivés à Fort Qu'Appelle le 19 août, ils y séjourneront jusqu'au 25. Ils seront de retour le 28 août suivant.

### Règlement prêt d'ici peu?

VICTORIAVILLE, (MR). — Le tout nouveau règlement municipal de la circulation sera prêt d'ici quelques semaines, et on pourra le mettre légalement en force d'ici la fin de septembre.



LES POTEAUX SERONT BIEN DROITS. — Hier matin l'on a procédé sur la seconde section du stationnement municipal au cœur même des affaires à Victoriaville à la mise en place définitive des poteaux du système d'éclairage. La semaine dernière par une photo l'on avait pu constater que ces poteaux n'étaient pas tous droits, l'on espérait que les employés n'avaient pas terminé leur travail, c'était bien le cas.

(Photo La Tribune, par J. Alphonse Gagné)

### ANNONCE

#### SI VOTRE DENTIER bouge,

FASTERETH, une poudre améliorée, suspendue sur votre dentier: nous le maintenons plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Se forme un film, au contact, ne laisse aucun goût. FASTERETH est une formule alcaline (non acide). Ne s'agit pas d'un produit dentaire. FASTERETH à tous les endroits de prothèse parodontologique.

NOUVELLE ADRESSE  
**Dr J. LETELLIER**  
Optométriste  
56 Nord, rue WELLINGTON  
(au-dessus de WOOLWORTH)  
EXAMEN DE LA VUE  
VERRES DE CONTACT

**"HOT-DOG"**  
Federal  
mm délicieux!  
UN PRODUIT DE  
**FEDERAL PACKING INC.**  
Magog, Qué.

**A. BLOUIN Ltée**  
66, rue Meadow—Sherbrooke—Tél.: 569-5591  
(Vain du parc de stationnement Webster. — Près de Wellington nord)  
—Meubles et appareils ménagers de tous genres, à prix raisonnables.  
—Comme nous prenons les vieux meubles en échange, nous avons toujours un choix de meubles usagés à vendre.  
— AUSSI —  
EXCELLENTE OPPORTUNITÉ: Quelques acres de terrain situé près de Sherbrooke et Lennoxville. Endroit panoramique idéal pour résidences ou pour camping. À vendre en entier ou en partie.  
— TERMES SI DESIRES —

### Gouvernement du Québec

PROVINCE DE QUÉBEC  
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
Terrains pour fins commerciales à JOUTEL, Québec.

Dans le district électoral d'Arthabaska, à JOUTEL, nouveau village minier situé à 80 milles au nord de la ville d'Amos, le ministère des Richesses naturelles offre de vendre dans le centre commercial le terrain requis pour la construction d'un centre d'achats devant répondre aux besoins actuels de la population et être prévu pour se développer au fur et à mesure des besoins.

À la fin de septembre 1965, la population probable du village de Joutel variera entre 500 et 600 personnes; nous prévoyons qu'à l'automne de 1966 la population aura atteint 1,000 habitants.

Le prix de vente du terrain est fixé à \$0.60 le pied carré de superficie plus \$40.00 du pied linéaire de front.

Tout acquéreur du terrain ne pourra transférer ses droits avant d'avoir construit une habitation en matériaux incombustibles dont les plans devront être approuvés par le ministère des Richesses naturelles. Cette construction devra être commencée dans le plus bref délai possible.

Jusqu'au 20 août 1965, tout intéressé est invité à formuler sa demande adressée au sous-ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec, en mentionnant les dimensions de la construction projetée, son expérience en ce domaine ainsi que des références. Toute demande devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de \$1,000.00 comme dépôt de garantie.

Le sous-ministre, P.E. Auger.

### ANNONCE

#### Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres de graisse disgracieuse ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreux personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Nous sommes le gouvernement disparaître vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

## La météo...

Voici les prévisions de la météo:

Regions de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de l'Outaouais, ensoleillé, avec quelques nuages durant la journée. Frais. Vent de l'ouest de 15 à 20 milles et après-midi. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Montréal, 50 et 70; à Ottawa, 45 et 70; à Ste-Agathe, 45 et 70; à Sherbrooke, 50 et 70.

Regions de Québec et de la Mauricie, ensoleillé et après-midi. Frais. Vent de l'ouest de 10 à 15 milles, avec bourrasques de 25 milles, cet après-midi. Frais. Vent de l'ouest de 10 à 15 milles, avec bourrasques de 25 milles, cet après-midi. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Québec, 55 et 70; à La Tuque, 50 et 65.

Regions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski, nuageux, avec averses intermittentes ce matin. Le temps s'éclaircira ce soir. Frais. Vent de l'est, avec bourrasques de 30 milles, cet après-midi. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Chicoutimi, 50 et 65; à Baie-Comeau, à Rivière-du-Loup et à Mont-Joli, 55 et 65.

Regions de Gaspé et de Sept-Îles, couvert, avec quelques périodes de pluie. Vent de l'est de 10 à 15 milles, tournant à l'ouest de 20 milles ce soir. Demain de plus en plus ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Gaspé et à Sept-Îles, 55 et 65.

## En quelques lignes

PLESSISVILLE, (MHL). — Des milliers de cartes bleues ont été distribuées dans tous les foyers de Plessisville. Elles donnent les heures et les tarifs des cours de natation et du club de tennis. Il semble bien que cette publicité est un des premiers signes du renouveau qu'on observe actuellement au Centre de Loisirs.

Cette carte explique que les heures de la piscine pour le bain mixte sont du lundi au vendredi, de 5 à 8h. 30 p.m. Le samedi de 2 x 5 heures p.m. Pour les enfants et les étudiants le montant de l'entrée est de 15 cents et de 35 cents pour les adultes.

Les adultes peuvent se procurer une carte de membre du club de tennis du centre de loisirs pour le montant de \$10. Les couples mariés peuvent l'obtenir pour \$15. Les étudiants peuvent se procurer

une carte de membre pour \$5. Par contre, l'accès des courts est permis gratuitement aux enfants, tous les jours du lundi au vendredi. Ils joueront quand les courts seront libres. Pour les grands, les heures sont, tous les jours, de 7h. à midi et de 1h. à minuit.

**PISCINES**  
• SERVICE • VENTES  
Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS!  
Notre main-d'œuvre, qui jouit déjà de plusieurs années d'expérience et qui compte plusieurs milliers de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance.  
3 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS  
PISCINES croteau  
567-7413  
Chemin St-Elle  
Rock Forest  
plan budgétaire disponible  
ESTIMES GRATUITS

**VERRE SOUFFLÉ**  
NOS PRIX SONT DE 35 à 40% PLUS BAS  
QUE N'IMPORTE OU AILLEURS  
CADEAUX DE NOCES  
AUX PRIX LES PLUS BAS  
**BIJOUTERIE ALEXANDRE ENR.**  
339, rue Alexandre—Sherbrooke—Tél.: 569-0664

**Mozart**  
**VENTE À UN SOU**  
**DERNIÈRE SEMAINE AU REZ-DE-CHAUSÉE**  
3 groupes de  
**Jolies Robes**  
Grande variété de modèles. Couleurs et grandeurs assorties.  
Rég.: \$10.98 **2/10.99**  
Rég.: \$14.98 **2/14.99**  
Rég.: \$19.98 **2/19.99**  
**AU SOUS-SOL**  
**ROBES et "SHIFTS"**  
Rég. \$3.95 **2/3.96**  
Rég. \$5.95 **2/5.96**  
Rég. \$6.95 **2/6.96**  
Rég. \$8.95 **2/8.96**

Abonnez-vous à La Tribune  
**MARCHÉ FORTIN**  
LIVRAISON GRATUITE  
Self service  
TEL: 2-1591

350, RUE MARQUETTE — TEL.: 562-1591 ET 567-4588  
JEUDI, nous donnerons les timbres en double pour toute commande dont nous ne payons pas la livraison.  
Surveillez les spéciaux Trans-Kébec et le nouveau concours à CHLT. Notre devise est toujours "Petit profit pour de grosses ventes". Épargnez de l'argent et des timbres.

VIANDES	
Chapon, la lb	52c
Bologne Fédéral, 4 lbs	1.15
Hot Dog Fédéral, la lb	45c
Hot Dog, 3 lbs	1.10
Bacon tranché, lb	60c en 3 lbs 1.75
Jambon dans la fesse, lb	55c
Jambon dans l'épaule, la lb	47c
Jambon rôlé, la lb	79c
(tous ces jambons sont fumés au brun de saie et faits à la saumure sucrée.)	
Saucisse fraîche en bœuf ou en porc, 4 lbs	1.00
Vianche hachée, 4 lbs	1.00
Côtelettes du devant, la lb	10c
Boeuf haché, lb	40c
Steak haché, lb	65c
Porc haché, 4 lbs	1.00
Panne de lard, 2 lbs	15c
Pattes de porc (courtes), lb	35c
Pattes de porc longues, lb	19c
Lard salé, gras ou maigre, 2 lbs	25c
Boudin gras ou maigre, 2 lbs	45c
Jambon cuit, la lb	1.20
Steak dans la ronde, bœuf de l'ouest, lb	79c
EXTRA SPECIAL	
Gelées Shirriff assorties, 3 on.	4/9c
Papier de toilette Cottage	8/9c
Margarine Golden Girl, 1 lb	4/1.00
Pains à Hot Dog on à Hamburger	
Asbestos, douz.	34c
LEGUMES	
Pommes blanches nouvelles du Québec, 5 lbs	69c
Oranges sud africaine, grosseur 163, 3 douz	89c

EPICERIE		
Liquor en bouteilles non retournables, 10 on., raisin, orange, cola, root beer, caisse de 24	2.25	
Pain au lait Trans-Kébec, 24 on.	2/1.00	
Pain au lait Asbestos, 20 on.	6/1.00	
Beurre de crémère, première qualité, Fortin, Jersey Gold, Cokshire et Blanchet, lb	60c	
Oeufs A-gras, douz.	57c	
Oeufs A-moyens, douz.	47c	
Oeufs A-peu, douz.	39c	
Fromage canadien doux, lb	60c	
Biscuits sandwich, la lb	55c	
Biscuits secs, la lb	31c	
Farine Robin Hood ou Five Roses, 100 lbs	8.39	
Raisins à tartes, 2 lbs	89c	
Dattes sans noyaux, 2 lbs		49c
Céréales Cheerios, 10 on.		3/7.00
Soupe aux nouilles et poulet Lipton		4/1.00
Pois verts assortis Aylmer, 20 on.		5/1.00
Macédoine La Ferlandière, 20 on.		6/1.00
Brevage à l'orange Drink Up, 64 on.		45c
Catsup rouge Aylmer, 11 on.		3/55c
Spaghetti et macaroni coupé		4/69c
Bravo, 16 on.		4/69c
Thé Crayan, la lb		79c
Café frais moulu, la lb		79c
Filet de Haddock congelé, la lb		49c
Filet de morue congelé, la lb		39c

Le comité de la rue Johnson rouspète contre la façon de procéder des mines

Conflits et problèmes découlant des opérations minières



ACCIDENT SUR LA 9. — Il s'en est fallu de peu que la route 9 ne fasse une autre victime hier après-midi, lorsqu'une automobile a heurté un véhicule-compresseur en bordure de la route. Une Américaine, d'âge avancée, a été blessée dans cet accident, et conduite à l'hôpital Ste-Croix. Son mari, qui conduisait l'auto, s'en est tiré indemne. L'automobile a subi des dommages élevés. Cet accident est survenu à la hauteur du 5e rang de St-Cyrille. Ci-dessus on aperçoit l'automobile accidentée, ainsi que le rouleau-compresseur impliqué dans la collision. A l'avant on aura remarqué des morceaux laissés par l'automobile des touristes américains, sous la violence du choc.

THETFORD MINES — "La proximité du champ des opérations des mines avec certains secteurs d'habitation, et la rapide progression de ces opérations, causent des problèmes et des conflits qui durent depuis longtemps et dont toute la ville souffre. La façon dont procèdent les compagnies minières pour agrandir le champ de leurs opérations, et partant, pour reprendre possession de leur terrain, ne laisse aucun espoir de voir ces problèmes trouver une solution définitive dans un avenir même lointain".

Ces constatations sont émises dans un mémoire que le comité du projet de la rue Johnson, à Thetford Mines, vient de faire parvenir au ministère des Affaires municipales, à Québec. Ce document vise à situer le problème humain qui est présentement celui des citoyens de la paroisse St-Maurice, et aussi à obtenir l'aide du gouvernement provincial, l'an prochain lorsque le programme de réaménagement urbain sera étendu aux villes de la province.

Le mémoire a été envoyé à l'attention de Me Jean Lafond, conseiller juridique au ministère.

**Conflits**

On écrit que la proximité du champ des opérations des mines d'amiante et la rapide progression de ces opérations causent de graves problèmes qui ont une forte répercussion sur toute la ville.

"A certains moments, souligne-t-on, ils causent de graves conflits d'intérêts entre propriétaires de maisons qui doivent faire place aux opérations des mines et employés de ces mines qui craignent pour la sécurité de leurs emplois, tout comme entre les résidents des arrondissements affectés et les employés des mines et certains hommes d'affaires — hors des zones troubles — qui, eux, craignent pour leurs entreprises."

**Coopération**

On allègue dans le document en question que l'industrie minière n'existerait pas si elle n'avait pas la coopération des employés qui s'associent aux propriétaires dans le fonctionnement de l'entreprise. "L'industrie repose aussi sur la coopération de la ville et de ses autres citoyens qui lui procurent tous les autres services qui garantissent son existence", d'ajouter les auteurs du mémoire.

**Traitement désiré**

Fortes de leur participation à l'entreprise, et conscients que c'est de cette participation que proviennent les bénéfices que les propriétaires de l'industrie retiennent, les résidents des arrondissements affectés par ces opérations minières estiment qu'ils devraient obtenir un traitement plus humain en rapport avec les points suivants, à savoir:

- 1 — Les conditions de vie que la proximité des mines leur impose.
- 2 — La dépréciation de leurs quartiers et de leurs maisons due à cette même cause et à leur isolement des autres parties de la ville par l'expansion des mines.
- 3 — Une compensation plus appropriée pour les propriétés démenagées et tenant compte du droit individuel d'être réaménagé sur un site au choix du propriétaire déplacé.
- 4 — La reconnaissance du fait que les commerces sont défavorablement affectés par la fermeture de rues et par les démenagements de maisons et qu'ils doivent être compensés pour leurs pertes.

Frais de scolarité des élèves du secondaire classique

Rencontre importante en prévision entre les commissaires régionaux et le Collège classique

THETFORD MINES, (B F) — Une rencontre doit avoir lieu incessamment entre la Commission scolaire régionale de l'Amiante et les autorités du Collège classique de Thetford Mines, relativement à l'entente intervenue il y a quelque temps au sujet des frais de scolarité des élèves du secondaire classique.

En vertu de cette entente, laquelle n'a jamais été rescindée et par conséquent demeure encore en vigueur, la Régionale s'engageait à défrayer le coût des études des élèves du secondaire classique jusqu'à un montant n'excédant pas \$530 par année.

Cette entente signifiait que les frais de scolarité des élèves d'Élément Latin (8e), de Syntaxe (9e), de Méthode (10e) et de Versification (11e) seraient entièrement à la charge de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

Après l'adoption de cette entente, les commissaires furent informés qu'il n'était pas sûr que cette façon de procéder soit permise.

Donc, la rencontre prévue pour prochainement a précisément pour but de discuter plus longuement de cette affaire étant donné que la prochaine année académique approche rapidement.

On allègue que cette dernière institution ne peut plus être considérée comme maison indépendante parce qu'elle est sous le contrôle de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs.

On allègue que cette dernière institution ne peut plus être considérée comme maison indépendante parce qu'elle est sous le contrôle de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs.

173 candidats au cours de récupération pour les élèves du cours primaire à Thetford Mines

THETFORD MINES, (BF) — Les cours de récupération débutés cette semaine sous les auspices de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines, pour les élèves de 1ère à la 7e année inclusivement, groupent un total de 173 candidats.

Le programme comprend uniquement des cours de français et d'arithmétique. Les cours sont d'une durée de 40 heures, et ils se termineront le 27 août courant. Ils se donnent l'avant midi seulement, au collège De-La-Salle.

**Climat propice à l'étude**

Les élèves sont répartis en 8 classes mixtes. Selon le responsable des cours, M. Guy Lessard, il règne dans la classe une atmosphère fort propice à l'étude et au progrès. Le dialogue entre élèves et professeurs est très ouvert, ce qui permet aux candidats de mieux surmonter les obstacles qu'ils rencontrent dans les matières au programme.

M. Lessard est fort confiant du succès que connaîtront ces cours. Il est d'avis que les parents des enfants qui éprouvent de la difficulté à assimiler certaines matières apparaissant au programme de l'année scolaire régulière, devraient exhorter davantage ces jeunes à fréquenter les cours de récupération qui peuvent être organisés durant les vacances.

Les élèves intéressés à s'inscrire aux cours de français et d'arithmétique peuvent encore le faire. On exige que les candidats soient présents à au moins 80 pour cent des cours.

**Les professeurs**

Les titulaires des cours sont MM. Laurent Quirion, André Bédard, Errol Cliche, Mmes Jeannine Fillion, Guy Mathieu, Clémont Routhier, Rock Rousseau et Pierre Châteaufort.

M. Lessard a également expliqué ce que ces cours s'adressent aux élèves qui ont obtenu leur moyenne générale au cours de l'année 1964-65, mais qui ont subi des échecs en français ou en arithmétique.

Les candidats qui réussissent les examens qui seront donnés lors des cours de récupération, auront la possibilité de monter de degré en septembre.

Au nombre des 173 élèves présentement inscrits, on remarque non seulement des jeunes de Thetford, mais également des localités avoisinantes, tel Coleraine, Vimy Ridge, et quelques autres.

Chronique municipale

**DISRAELI, (HD)** — C'est probablement le troisième dimanche de septembre que la Ligue du Sacré-Coeur dirigera son pèlerinage annuel vers Beauvoir, c'est ce qui fut décidé lors de la réunion mensuelle des ligueurs.

**Le ministère provincial, département des incendies** invitait récemment la corporation du village de Disraeli à envoyer quelqu'un suivre des cours, dans le courant du mois de septembre. Le conseil avisera. On sait que dans la classe chose s'est déjà faite et fut trouvée très profitable pour l'expérience acquise par les pompiers, etc.

Jusqu'à récemment, les divers garages de Disraeli accordaient un certain escompte à la corporation pour achats de gazoline faits à l'un ou l'autre de leurs établissements. Or, lors de la séance régulière du mois d'août, le conseil était mis au courant, par la voie d'une lettre circulaire et collective de la plupart des vendeurs d'essence, qu'à l'avenir un tel escompte ne sera plus accordé.

**M. le maire, appuyé par MM. les conseillers**, faisait remarquer récemment qu'il faudrait de la coopération de la part des restaurateurs, du vidangeur, etc. afin d'éliminer certains ennuis, par exemple les divers papiers que le vent charroie à la grandeur du village, et cela notamment dans certains quartiers.

**La police verra donc à donner des ordres en conséquence** pour que le règlement existant déjà à cet effet soit respecté.

Au sujet de la taxe d'amusement, il appert que dorénavant la taxe perçue dans les limites du village restera entièrement au conseil municipal au lieu d'être partagée comme auparavant avec le gouvernement provincial. Par ailleurs, il incombe au conseil de prendre les dispositions pour faire respecter le règlement No 169 passé à cet effet et prévoyant des sanctions pour ceux qui tenteraient de contourner la loi.

Comme le municipal est entièrement autorisé à faire la surveillance et la collection, il s'ensuit que par l'entremise de la police les divers établissements ou un prix d'entrée est chargé pour tel ou tel spectacle seront visités périodiquement, et c'est le conseil seulement qui serait autorisé de prendre des décisions au sujet des demandes d'exemption.

Conséquemment les gens pris en défaut devront accepter les comptes que leur enverra la municipalité suivant les rapports de la police ou de l'un de ses représentants.

**Une question toujours brûlante d'actualité** ce sont les arriérés de taxes. Lors de la dernière séance régulière, les édiles faisaient remarquer que seulement en ce qui concerne la taxe d'eau, il y a présentement pour \$1,500 en arriérés payables immédiatement.

On prendra donc les mesures qui s'imposent. Un dernier avis serait envoyé et à huit jours suivant la date de cet avis le service d'eau serait interrompu pour les retardataires.

Un conseiller faisait remarquer que par ailleurs c'est une question de justice que de procéder ainsi, parce qu'autrement ce sont toujours les mêmes qui paient, et s'il fallait continuer à donner le service d'eau à ceux qui ne paient pas ce serait illogique et injuste envers les autres.

Le conseiller du siège No 5, a été nommé pro-maire pour le prochain terme.

**Une heureuse innovation** a récemment été faite en ce qui concerne l'illumination extérieure de l'hôtel de ville. Un nouveau système d'éclairage de la façade de l'édifice a été installé, il donne un meilleur rendement que le précédent et, chose curieuse il coûtera moins cher. L'ancien système dépensait 450 watts, tandis que le nouveau en prendra seulement 200.

Depuis longtemps pour ne pas dire depuis toujours au conseil du village il y a divers comités, comme la "Vieillesse", "Hygiène", "Les Finances", etc. or ces divers comités comprennent chacun un président, et deux autres membres.

M. le maire faisait remarquer récemment qu'il serait bon que chacun de ces comités étudie son propre budget afin de toujours être au courant de ce dont il dispose et ne pas s'exposer à être pris au dépourvu quand il s'agit de prendre des décisions importantes.

Par ailleurs non seulement au point de vue financier mais au simple point de vue administratif, bien des questions pourraient ainsi être réglées complètement par tel ou tel comité.

On sait que chaque comité fait rapport au conseil de ses réalisations, et même demande l'aide du conseil parfois, quand il est bon que l'administration au complet se prononce sur une question qui demande une sérieuse considération.

Par cette mesure, le budget total, comme celui de chaque comité serait davantage équilibré, chaque comité étant au courant du budget qui lui est attribué.

Un ouvrier l'échappe belle quand un bloc de pierre s'affaisse

THETFORD MINES, (BF) — Un opérateur de pelle mécanique de la mine Normandie, M. Laurent Hainse, domicilié au no 118 rue Mitchell, à Thetford Mines, l'a échappé belle hier après-midi lors de l'affaissement d'un bloc de pierre provenant de la face du puits à ciel ouvert.

Le Thetfordois est demeuré coincé dans la cabine de l'énorme pelle, et il a fallu utiliser des barres métalliques de même que des torches à acétylène pour le dégager de sa fâcheuse position.

On a craint, pendant un certain temps, qu'il se soit infligé des fractures aux bras et jambe, mais l'examen qu'il a subi par la suite à l'hôpital St-Joseph n'a révélé aucune blessure sérieuse. M. Hainse a pu regagner son domicile peu après.

Au moment de la chute de la pierre, l'opérateur était dans la cabine de la pelle; cette dernière a été fort endommagée.

Préparation d'une brochure par le comité touristique de la Chambre

LAC-MÉGANTIC, (MM) — Le comité touristique de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic travaille ferme à l'heure actuelle sur la préparation d'une brochure touristique pour la région du lac.

Le comité est sous la direction du vice-président de la Chambre de commerce locale, M. André Deslandes, et la fonction de secrétaire est remplie par M. André Latulippe. Lors de la dernière réunion du comité, les membres suivants étaient présents, soit M. Aristide Roberge, Paul La Chapelle et Reynald Gauthier.

**Environ**

Le comité touristique de la Chambre de commerce a pris la décision d'inclure dans sa brochure les principaux attraits situés sur la rive du lac Mégantic et qui sont susceptibles d'intéresser les gens du Canada et des Etats-Unis.

Parmi les endroits que les gens seront invités à venir visiter figurent outre Mégantic les endroits suivants: Woburn, le paradis des chasseurs, les plages de Pipopolis et de Masborro où el sgens peuvent prendre leurs ébats dans les eaux du lac Mégantic.

Dans cette brochure, les touristes auront aussi l'occasion de prendre connaissance des principaux attraits des villes de la région immédiate de Lac-Mégantic.



TOURISME — A l'heure actuelle le comité touristique de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic travaille à la préparation d'une brochure sur les attraits de la région. Les principaux responsables de ce travail sont MM. André Latulippe, secrétaire, Aristide Roberge, André Deslandes, vice-présidents de la Chambre de commerce et président du Comité touristique, Reynald Gauthier, qu'on aperçoit de gauche à droite sur la photo ci-haut. (Photo La Tribune, par Michel Mailloux)

A Stratford Centre

**La compagnie de téléphone complète sa liste d'actionnaires**

STRATFORD CENTRE, (D NC) — La compagnie de téléphone de Stratford a terminé la rédaction de la liste complète de tous ses actionnaires.

Aussi chaque actionnaire se verra remettre un certificat d'actions à la condition qu'il se présente au secrétariat de la compagnie.

La compagnie se prépare actuellement en vue de l'installation des futurs téléphones à cadran.

La compagnie de téléphone de Stratford travaille présentement pour obtenir l'autorisation d'effectuer les constructions requises pour relier directement ses circuits interurbains avec ceux de la compagnie Bell du Canada.

Tout semble dans l'ordre car la compagnie de téléphone de St-Gérard a accepté de louer une section de ligne passant sur son parcours à la compagnie de Stratford Centre.

Macabre découverte dans un poulailler

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Un jeune homme de 26 ans, domicilié à St-Nicéphore a été retrouvé sans vie dans un poulailler du 5e rang en fin d'après-midi hier.

La macabre découverte n'a été faite qu'hier mais la mort remonterait à plusieurs heures.

Le coronar du district, le Dr J. T. de M. Taschereau a été mandé sur les lieux et la PP de Drummondville a fait les constatations d'usage.

Baisse continue de la rivière Yamaska

Eau puisée dans un lac sur la montagne de Shefford

GRANBY — La cité de Granby a commencé hier matin à puiser de l'eau dans le lac situé sur la montagne de Shefford en raison de la baisse continue du niveau de la rivière Yamaska où l'on puise l'eau pour la consommation habituelle.

Le directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, a déclaré en fin d'après-midi hier, que les 2 conduites reliant l'usine de filtration au lac sur la montagne de Shefford achemineraient environ un million et demi de gallons d'eau par jour et que le reste serait puisé encore dans la rivière Yamaska.

M. Laliberté a déclaré qu'hier on avait enregistré une consommation de 5 millions de gallons d'eau, soit un million de gallons de plus qu'à chaque journée de la semaine dernière, alors que la plupart des industries avaient arrêté leur production pour la période des vacances.

De plus, les conduites actuellement installées qui ont 8 pouces et 10 pouces de diamètre à leur arrivée à l'usine, ne peuvent fournir plus de 2 millions de gallons d'eau par jour.

Au gré de la température

Aucune autre solution ne peut être envisagée pour le moment. La température étant la grande maîtresse de la situation, les éleveurs sont conscients de la situation et ils la surveillent de près, mais n'y peuvent rien eux non plus. La population de Granby pour sa part peut aider considérablement en ménageant l'eau potable et les industries de même, car s'il advenait une disette totale d'eau à Granby, l'économie de la ville en serait très lourdement affectée et sans doute pour longtemps.

Des ennuis

Cette situation cause de sérieux ennuis, notamment à l'usine de filtration où les conditions de traitement de l'eau commencent à être beaucoup plus difficiles puisque les pompes apportent des sédiments en grande quantité, ce qui occasionne un emploi d'ingrédients plus considérable qu'en temps normal et des pertes de sable en conséquence sur les lits filtrants.

La pluie d'hier

M. Laliberté a précisé que la pluie tombée hier n'avait aucunement amélioré la situation puisqu'elle a été trop légère. Selon lui, il faudrait des précipitations durant pratiquement une semaine sans arrêt pour replacer le niveau d'eau à la normale.

Inscriptions moins nombreuses que prévu à l'École de métiers

Ce ne serait pas un cas unique à Granby

GRANBY — Les inscriptions ont été moins nombreuses que prévu jusqu'à maintenant selon le nouveau directeur de l'École de métiers de Granby, M. Roger Allard.

De nombreux candidats attendent ces résultats avant de décider quelle option ils choisissent en septembre. Par ailleurs, M. Allard a déclaré hier que des élèves venaient s'inscrire à chaque jour au bureau de l'école de métiers.

D'autres tests

Il a précisé qu'on devrait probablement tenir une autre séance de tests d'aptitudes pour les candidats inscrits durant l'été. Cette séance se tiendra probablement à la fin d'août ou au début de septembre.

Après la fermeture de l'aréna

Fermeture d'une partie des estrades du stade

GRANBY — Après avoir ordonné la fermeture de l'aréna local, le conseil municipal de Granby vient d'adopter une résolution pour fermer une partie des estrades du stadium municipal, rue Laval.

Cette décision a été prise à la suite d'un rapport de l'inspecteur en bâtiments de la cité M. J.-Eugène Brodeur qui est allé faire une inspection des lieux en compagnie de MM. Denis Fortin et Jacques Brodeur.

Principales déficiences

Les principales déficiences remarquées sont que l'entrée et la sortie principale de cette section ne sont plus accessibles, le plancher étant très enfoncé. Tous les piliers de support à la section arrière de ces gradins, sont en ciment qui est presque complètement désagrégé et réduit en gravier.

De plus, la majorité des autres piliers sont également défectueux et ont été déplacés par la gelée ce qui a occasionné une différence de niveau sur les dessus des gradins.

La poutre qui sert de support au bas des limons des gradins est à plusieurs endroits pourrie et plusieurs pièces de charpente des gradins démontrent également de la pourriture.

Selon le rapport de l'inspecteur en bâtiments, le plancher et les sièges sont très défectueux et à plusieurs endroits il est possible de passer le talon à travers le plancher.

Le conseil n'a pas hésité à ordonner que cette section soit interdite à tout public. En fait elle n'était pas utilisée puis que les assistances qui se rendent voir les joutes de baseball ne sont pas tellement considérables. Il y avait toutefois souvent des jeunes qui se plaçaient dans cette section. Maintenant elle sera absolument interdite, puisqu'elle est considérée comme dangereuse.

Le reste du stadium demeurera cependant en opération et rien ne changera à ses activités régulières.

Montant de l'emprunt porté de \$600,000 à \$650,000

Le coût des garages municipaux sera plus élevé que prévu...

GRANBY — Les esquisses révisées du projet de garages municipaux devant être construits dans la cité de Granby, ont démontré que leur coût sera plus élevé que prévu et les échevins ont par conséquent été dans l'obligation de modifier l'avis de motion qui précède la présentation du règlement d'emprunt.

Cet avis de motion avait été fixé à \$600,000 lors de la présentation des esquisses préliminaires préparées par l'architecte M. Laurent St-Pierre, mais depuis, les conseillers ont décidé de modifier quelque peu ces esquisses et le prix a du même fait haussé légèrement.

Emprunt augmenté

Lundi soir l'échevin Gill Langlois a donc porté de \$600,000 à \$650,000 le montant de l'emprunt qui sera effectuée en vue de la réalisation de ce projet, en modifiant l'avis de motion.

Le règlement pourra maintenant être soumis dans 15 jours, mais comme le greffier de la cité sera alors en vacances, on ne le présentera qu'à la première séance de septembre. Si tout fonctionne comme prévu les travaux des garages municipaux pourraient commencer avant la fin de la présente année.

En juin à Granby

Un mort et 25 blessés

GRANBY — Une personne a été tuée et 25 autres ont subi des blessures au cours du mois de juin dans les lieux de la cité rapportés, causant des accidents de la circulation ont été rapportés, causant des dommages estimés à \$48,850.

La valeur des articles volés s'élève à \$1,765 alors que les articles qui ont été retrouvés et retournés à leur propriétaire représentent une somme de \$210. Trois portes d'établissement ont été trouvées ouvertes après les heures de fermeture.

Coupable de vol

Il ira réfléchir un mois en prison

GRANBY (PS) — Le juge Jean Marquis de la Cour municipale de Granby a condamné à un mois de prison Pierre Lizotte, 21 ans, du 189 rue Cartier qui a été reconnu coupable de vol.

L'accusé qui comparait en compagnie de deux autres jeunes dont nous avons fait le nom en raison de leur âge, a avoué avoir volé pour \$39 de cigarettes et lames de rasoir dans les débris du restaurant de M. Léonard L'Amour dont un mur s'est effondré, il y a quelques semaines.

Les trois individus s'étaient réunis au cours de la soirée suivante de l'incident et ils avaient décidé d'entreprendre des fouilles dans les débris pour découvrir ce qui pourrait y avoir de bon. Cependant, avant de pouvoir emporter leurs trouvailles ils ont été appréhendés par la Sûreté municipale.

La police a reçu 454 appels et effectué 73 enquêtes en plus de rédiger 150 rapports. Le service de la patrouille a travaillé pour sa part durant 580 heures et celui de la circulation durant 67 heures.

Dans le domaine des licences, on en a émis 831 pour les bicyclettes et 439 pour des circulaires ont été demandées et on en a distribué 30,700 initiales. La police a détruit 4 chiens et 6 chats.

On a accordé 168 heures aux mètres de stationnement durant le mois et il y en a 15 qui ont été brisées. Le directeur de la police a accordé 12 entrevues et la police locale a rendu six services à la police extérieure.

Diplôme de technicien en protection contre l'incendie à deux employés de la cité

GRANBY. — Deux employés au service de la cité de Granby se verront attribuer leur diplôme de technicien en protection contre l'incendie lors de la collation des diplômes au début d'octobre. Il s'agit du constable Pierre Dauphin ainsi que de l'inspecteur en bâtiments pour la cité, M. J.-Eugène Brodeur.

Les examens qu'ils viennent de réussir avec succès leur méritent un diplôme de technicien et lorsqu'ils seront en possession de ce document ils pourront se présenter devant le conseil municipal pour recevoir officiellement les félicitations du maire ainsi que des échevins.

MM. Dauphin et Brodeur ont suivi des cours durant deux ans à l'école polytechnique de Montréal à raison de deux soirs par semaine. La cité de Granby s'est prévalu de l'occasion offerte afin de faire éprouver de la protection, ces deux employés.

Premier cours

C'était la première fois qu'un tel cours était donné à travers le Canada. Il était organisé par le ministère des affaires municipales du Québec, section incendie.

Chronique judiciaire

COWANSVILLE (FA) — Un détenu de la prison de Boucherville, Jacques Bronchard, alias Michel Grenier de Côte St-Paul, a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé deux chaises de parterre à M. Raymond Page de Knowlton le 18 mai dernier. Il subira son procès le 23 août et en attendant, il demeurera à la prison de Sweetsburg.

Tapage

Trois accusés ont plaidé coupable à une accusation de tapage portée contre eux lundi en Cour des sessions de Sweetsburg, Milton Ducharme et André Dufault, de Ste-Cécile de Milton ainsi que John McKeaveny, de Montréal ont tous trois écopé d'une amende de \$25 et les frais ou à défaut 8 jours de prison, pour s'être battus et avoir causé du trouble dans un endroit public les 25 et 26 juillet derniers.

Hôtelier fautif

Un hôtelier de la région E. Heatfield s'est vu imposer une amende de \$100 et les frais pour avoir vendu de la bière pour apporter à l'extérieur de l'hôtel alors que son permis de la Régie des alcools le lui défendait.

Fausse déclaration

Une amende de \$70 a été imposée à Lionel Rollins qui a été reconnu coupable d'avoir fait une fausse déclaration à l'assurance chômage dans le but de retirer des prestations de chômage. Le premier chef d'accusation lui a coûté \$50 alors que les deux autres infractions du même genre ont été payées à raison de \$10 chacune.

\$100 d'amende

Un accusé qui avait changé les plaques d'immatriculation sur son véhicule pour le placer sur une autre automobile s'est vu condamner à payer \$100 d'amende et les frais de la province de Québec, soit le minimum permis par la loi dans un tel cas. Le procureur de la Couronne a fait remarquer que l'accusé Philippe Laporte n'avait pas d'argent et qu'il choisirait probablement de faire son temps en prison pour expier son offense.

Plainte renvoyée

Le juge Patrick E. Delaney a rejeté une plainte portée en vertu de la loi des véhicules automobiles et qui aurait été passible d'une amende de \$10. L'accusé Georges Pavel qui subissait son enquête préliminaire lundi a prouvé qu'il n'avait pas commis l'infraction reprochée, à savoir de l'autobus qu'il avait croisée était en marche lorsqu'il le toucha.

Au sous-sol de l'église St-Joseph

Exposition de glaieuls miniatures samedi

GRANBY — La Société du glaieul du Québec tiendra cette année encore une exposition de glaieuls miniatures au sous-sol de l'église St-Joseph de Granby. L'événement se tiendra samedi prochain, le 7 août.

Plusieurs exposants sont attendus à cette occasion et le public en général sera invité à venir admirer les gerbes de fleurs dont plusieurs seront primées par un jury. L'exposition sera ouverte au grand public à compter de 3 heures p.m., samedi et les visiteurs pourront circuler dans la salle jusqu'à 8 heures p.m. Ils auront l'opportunité d'acheter les glaieuls exposés s'ils le désirent.

Les participants

Les participants pour leur part, devront amener les sous-sols des fleurs exposées vendredi soir entre 6 heures et 10 heures p.m., ou au plus tard samedi entre 8 heures a.m. et midi. Toutes les personnes qui cultivent des glaieuls sont invitées à prendre part à l'exposition qui comprendra toutefois que des glaieuls miniatures et moyens.

Après l'heure limite pour les inscriptions, un jury composé de quatre membres procédera au choix des fleurs les plus belles et qui selon eux, méritent d'être primées. Ce jury sera formé de MM. Rossaire Loiselle, de Granby; Bill Henthorn, Jim Gikkk et Bill Warr, tous de Verdun.

Ce n'est qu'à 3 heures p.m. que le nom des gagnants sera connu en même temps que le public sera invité à venir admirer les fleurs.

Intersection Robinson et Principale

Nouveaux feux de circulation

GRANBY — Des feux de circulation seront installés à l'intersection des rues Principale et Robinson à Granby d'ici quelques mois. Les membres du conseil municipal viennent d'adopter à cet effet une résolution pour libérer les crédits nécessaires à cette dépense.

Lors de leur réunion de lundi soir, les échevins ont pris connaissance des soumissions de trois compagnies pour la fourniture du matériel nécessaire à l'installation d'un système de signalisation à cet endroit.

Le conseil a décidé d'accepter la plus haute des trois soumissions, soit celle de Municipal Signal au coût total de \$8,065. Ceci comprendra les signaux verticaux, les poteaux pour les retenir de même qu'un contrôleur complètement transistorisé.

Fumée émanant de l'hôpital St-Joseph

La cité présente ses témoins

GRANBY — La cité de Granby a fait entendre ses témoins hier soir en marge de la plainte portée contre l'hôpital St-Joseph de Granby concernant les émanations de fumée se dégageant de sa cheminée et qui retombent sur les propriétés du quartier causant des inconvénients à ses résidents.

Trois témoins ont été entendus en Cour municipale et tous ont corroboré leurs témoignages à l'effet qu'à la date de la plainte, soit le 12 mai dernier, il s'était produit de nombreuses émanations de fumée provenant de la cheminée de l'hôpital.

Les témoins entendus ont été Mme Marcel Gendron, du 329 rue Cartier, Mme Paul-Emile Gravel, du 319 rue Cartier ainsi que M. Chagnon, beau-père de Mme Gravel qui demeure à la même adresse.

Les témoignages

Tous ont rapporté au tribunal que cette fumée se dégageait de la cheminée de l'hôpital et retombait sur le quartier. Mme Gravel a précisé que cette fumée pénétrait jusqu'à l'intérieur de sa demeure et qu'elle en retrouvait des résidus à chaque jour en faisant son ménage. Quant à l'extérieur, la situation est encore pire, selon les témoins, et il est même parfois presque impossible de s'asseoir sur la pelouse, les galeries qui sont constamment recouvertes de saie.

M. Louis Jolin qui représentait la défense a pour sa part fait part au tribunal qu'il ferait sa preuve le 17 août, ses témoins n'étant pas prêts hier soir. Le juge Jean Marquis a donc remis cette cause au 17.

Démarches entreprises

Les Gladiateurs de Montréal au 2e gala des Duchesses de Bedford?

BEDFORD (Spéciale) — On vient d'apprendre en fin de semaine que le bureau de direction des Duchesses de Bedford avaient entrepris des démarches pour que ce corps de tambours et clairons, champion junior "A" de la province de Québec, les Gladiateurs de Montréal viennent au 2e gala des Duchesses.

Les organisateurs ont en effet rendu visite aux Gladiateurs afin que ces derniers prennent part à la parade et aux démonstrations du deuxième gala qui, comme on le sait déjà, auront lieu les 28 et 29 août courant.

En plus des Cavaliers de Drummondville et des Excelsiors de Lachine on pourra voir et entendre les Ambassadeurs de Laclede dans des numéros tout à fait uniques.

Tous ceux qui se rendront à Bedford le samedi 28 août pourront assister au couronnement de "Mile Teen-Age 1965" suivi d'une grande danse à la piscine (Ambassade de Bedford Inc.) avec deux orchestres de grande renommée et ceux qui se rendront le dimanche le 29 août assisteront à un spectacle de deux heures par les différents corps invités. Les directeurs des Duchesses assurent que cette année encore le programme débutera à l'heure avisée pour se terminer deux heures plus tard.

Actuellement, neuf corps de clairons ont accepté de prendre part aux différentes démonstrations qui débuteront samedi soir pour se terminer dimanche soir 29 août à minuit.

"Notons qu'au temps, mauvais temps ce Gala aura lieu".

Les Duchesses de Bedford

On sait que les Duchesses de Bedford fondées en 1962 ne surent que progresser depuis. Composée de 45 jeunes filles de 12 à 18 ans, le groupe se répartit comme suit:

- 13 couleures, 1 capitaine de couleures, 15 trompettes, 4 lyres, 9 sur la batterie, 1 tambour major de la musique.

Leur spectacle est présenté sans aucune prétention de virtuosité. Chez ces jeunes demoiselles pour qui la musique n'est qu'un passe-temps, la direction s'efforce de développer le bon goût et l'interprétation la plus soignée plutôt que d'enseigner une théorie trop avancée. Lors de sa fondation, les Duchesses comprenaient 23 majorettes au bâton, pour aujourd'hui, elles ont "Corps de clairons".

A cause des nombreuses organisations qui comportent le corps musical les majorettes n'ont qu'une seule répétition générale par semaine, toutefois la salle de l'aréna est à leur disposition. Il faut mentionner que la pratique au foyer joue un rôle d'importance capitale. C'est donc dire que la semaine de la majorette se passe en un clin d'œil.

Tout en intéressant l'auditeur, il ne faut pas oublier que ces jeunes filles peuvent entretenir un public pendant plus de vingt minutes par des tableaux chorégraphiques, pas de fantaisie et manœuvres de précision.

Les Duchesses invitent donc la population à se rendre nombreuses aux manifestations qui auront lieu samedi soir, le 28 août et dimanche le 29 août où plus de 400 musiciens donneront un spectacle de 2 heures.

ABONNEZ-VOUS A LA TRIBUNE

CITOYENS de GRANBY

pour vos NOUVELLES et ANNONCES COMMERCIALES DANS

LA TRIBUNE

NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER EN TOUTE CONFIANCE

MONSIEUR FRANÇOIS AUBIN

30, RUE ST-LOUIS

GRANBY - Tél.: 378-2627



Activités oléjisties à St-Ephrem

ST-EPHEM - DE-BEAUCE (JMP) — C'est le temps des vacances... Pour la jeunesse de St-Ephrem c'est vraiment le temps des vacances.

La direction du terrain a été confiée à M. Leopold Mathieu, professeur et ce pour une seconde année consécutive.

Toutes les activités du terrain de jeu sont axées sur le développement de la personnalité des jeunes, le dessin, la peinture et la sculpture sur bois.

Quand dame nature se montre clémente ce qui n'arrive que très rarement, nos jeunes abandonnent leur costume traditionnel pour prendre leurs ébats dans un piscinacraieusement fournie par M. Henri Bureau, menuisier de notre localité.

Chaque jour un programme de chants permet à plusieurs talents locaux de se mettre en valeur. En ce domaine comme en plusieurs autres, la valeur n'attend pas toujours le nombre des années.

Il y aura au cours du mois d'août l'élection en vue de nommer le maire et une mairesse à l'OTJ. Rappelons que le maire sortant de charge est M. Jacques Caron et que la mairesse est Mlle Claudette Quirion.

Les dirigeants du terrain de jeu, les parents et les enfants tiennent à exprimer toute leur gratitude à M. le chanoine J. Alphonse Labbé, cure, M. l'abbé Florian Guay, vicaire, au conseil municipal du village de St-Ephrem dont son honneur le maire Laurent Bernard, ainsi qu'à la Commission scolaire dirigée par M. Lionel Lemieux et à tous ceux qui de loin comme de près aident à la réalisation d'un terrain de jeu.



TOURISME. — A l'heure actuelle le comité touristique de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic travaille à la préparation d'une brochure sur les attraits de la région. Les principaux responsables de ce travail sont MM. André Latulippe, secrétaire, Aristide Roberge, André Deslandes, vice-présidents de la Chambre de commerce et président du Comité touristique, Reynold Gauthier, qu'on aperçoit de gauche à droite sur la photo ci-haut.

A Lac-Mégantic

Préparation d'une brochure par le comité touristique de la Chambre

LAC-MEGANTIC, (MM) — Le comité touristique de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic travaille ferme à l'heure actuelle sur la préparation d'une brochure touristique pour la région du lac.

Le comité est sous la direction du vice-président de la Chambre de commerce locale, M. André Deslandes, et de la fonction de secrétaire est remplie par M. André Latulippe. Lors de la dernière réunion du comité, les membres suivants étaient présents, soit M.

M. Aristide Roberge, Paul Lachapelle et Reynold Gauthier.

Environ

Le comité touristique de la Chambre de commerce a pris la décision d'inclure dans sa brochure les principaux attraits situés sur la rive du lac Mégantic et qui sont susceptibles d'intéresser les gens du Canada et des Etats-Unis.

Parmi les endroits que les gens seront invités à venir visiter figurent outre Mégantic les endroits suivants: Woburn,

le paradis des chasseurs, les plages de Pipopolis et de Masborro où les gens peuvent prendre leurs ébats dans les eaux du lac Mégantic.

Dans cette brochure, les touristes auront aussi l'occasion de prendre connaissance des principaux attraits des villes de la région immédiate de Lac-Mégantic.

Aussi pour faciliter l'orientation des visiteurs, une carte géographique et différentes photos compléteront cette brochure.

Le conseil se montrera sévère

Les citoyens se verront couper l'eau s'ils ne paient pas leurs arriérés de taxes

LAC-MEGANTIC, (MM) — Comme l'arrérage des taxes d'eau de certains contribuables de Lac-Mégantic est passablement élevé, ces derniers se verront couper l'eau s'ils ne prennent pas arrangement dans un avenir très prochain.

C'est ce qui a été révélé par l'échevin Jean-Claude Gagnon lors de la dernière assemblée du conseil municipal.

Si, à cette date, ils ne se sont pas présentés pour prendre entente, ils se verront privés d'eau jusqu'au moment où leur arriéré soit réglé.

Aqueduc

Mais on ignore si ce fait peut être relié de près ou de loin au congèlement de ce dernier.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

En vue de hausser le niveau du lac Mégantic L'Association de pêche de St-Ludger se dit contre l'érection immédiate d'un barrage

LAC-MEGANTIC, (MM) — Au cours de sa dernière réunion, le conseil de ville de Lac-Mégantic a pris connaissance d'une lettre de l'Association de chasse et pêche de St-Ludger lui demandant d'attendre avant de faire un barrage pour hausser le niveau

du lac Mégantic, étant donné qu'un tel barrage diminuerait le volume d'eau de la Chaudière risquant ainsi de détruire de multiples poissons de ce cours d'eau.

La demande de l'Association de chasse et pêche de St-Ludger est basée sur le fait que le volume d'eau de la rivière Chaudière est déjà très bas et qu'une nouvelle diminution de la quantité d'eau contribuerait à exterminer de nombreux poissons.

Un pied La demande de l'Association de chasse et pêche de St-Ludger est arrivée trop tard au

Conseil de Lac-Mégantic, étant donné que le barrage est déjà terminé et qu'il hausse le niveau du lac Mégantic d'environ un pied.

Cependant les édiles de la ville de Lac-Mégantic ont pris note de la demande de cette Association et l'informeront que ce barrage n'est que temporaire.

Comme la température est très froide, les plages sur les bords du lac Mégantic sont désertes depuis quelques jours.

Le corps de Majorettes de Lac-Mégantic fêtera son premier anniversaire de fondation le 22 août prochain.

Les préparatifs en vue d'un tournoi de football qui serait tenu en fin de semaine à Lac-Mégantic sont sur la voie de la réussite.

La prochaine assemblée du comité touristique de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic est prévue pour mardi prochain le 10 août.

Le contrat pour la construction de la nouvelle école de St-Evariste, qui sera inaugurée très prochainement, a été érigé au centre du village, non loin de l'église et du couvent.

Le contrat est M. Roméo Laperre, de Lambton.

La municipalité de St-Evariste a terminé son nouveau rôle scientifique pour l'évaluation. En effet, les propriétés sont désormais évaluées à cent pour cent de leur valeur réelle.

On peut donc prévoir que le taux de la taxe municipale sera baissé de \$4.50 à \$1.50, puisque l'ancien rôle était au tiers de la valeur réelle.

Le montant total de l'évaluation est de \$1,500,000. MM. Bertrand Carrier, Endre Talbot et Victor Lachance étaient les estimateurs engagés par le conseil municipal dont le secrétaire d'évaluation est M. Real Bureau.

Le nouveau rôle a été soumis à l'étude du conseil de ville et a été déposé chez le secrétaire-trésorier de l'endroit. Après l'expiration des trente jours, les propriétaires pourront le consulter, après quoi, il sera homologué et ne pourra plus être modifié.

Le programme comprend l'enseignement des cours de français et d'arithmétique. Les cours sont d'une durée de 40 heures, et ils se termineront le 27 août courant. Ils se donnent l'avant midi, seulement, au collège De La-Salle.

Le ministre provincial, département des incendies invitait récemment la corporation du village de Disraëli à envoyer quelqu'un suivre des cours, dans le courant du mois de septembre. Le conseil avisera. On sait que dans le passé la chose s'est déjà faite et fut très profitable pour l'expérience acquise par les pompiers, etc.

Jusqu'à récemment, les divers garages de Disraëli accordaient un certain escompte à la corporation pour achats de gazoline faits à l'un ou l'autre de leurs établissements. Or, lors de la séance régulière du mois d'août, le conseil était mir au courant, par la voie d'une lettre circulaire et collective de la plupart des vendeurs d'essence, qu'à l'avenir un tel escompte ne sera plus accordé.

M. le maire, appuyé par MM. les conseillers, faisait remarquer récemment qu'il faudrait de la coopération de la part des restaurateurs, du vidangeur, etc. afin d'éliminer certains ennemis, par exemple les divers papiers que le vent charrie à la grandeur du village, et cela notamment dans certains quartiers.

La police verra donc à donner des ordres en conséquence pour que le règlement existant déjà à cet effet soit respecté.

Au sujet de la taxe d'amusement, il apparaît que dorénavant la taxe perçue dans les limites du village restera entièrement au conseil municipal au lieu d'être partagée comme auparavant avec le gouvernement provincial. Par ailleurs, il incombe au conseil de prendre les dispositions pour faire respecter le règlement No 169 passé à cet effet et prévoyant des sanctions pour ceux qui tenteraient de contourner la loi.

Comme le municipal est entièrement autorisé à faire la surveillance et la collection, il s'ensuit que par l'entremise de la police les divers établissements ou un prix d'entrée est chargé pour tel ou tel spectacle seront visités périodiquement, et c'est le conseil seulement qui serait autorisé de prendre des décisions au sujet des demandes d'exemption.

Conséquemment les gens pris en défaut devront accepter les comptes que leur enverra la municipalité suivant les rapports de la police ou de l'un de ses représentants.

Une question toujours brûlante d'actualité ce sont les arriérés de taxes. Lors de la dernière séance régulière, les édiles faisaient remarquer que seulement en ce qui concerne la taxe d'eau, il y a présentement pour \$1,500 en arriérés payables immédiatement.

On prendra donc les mesures qui s'imposent. Un dernier avis serait envoyé et à huit jours suivant la date de cet avis le service d'eau serait interrompu pour les retardataires.

Un conseiller faisait remarquer que par ailleurs c'est une question de justice que de procéder ainsi, parce qu'autrement ce sont toujours les mêmes qui paient, et s'il fallait continuer à donner le service d'eau à ceux qui ne paient pas ce serait illogique et injuste envers les autres.

Le contrat pour la construction de la nouvelle école de St-Evariste, qui sera inaugurée très prochainement, a été érigé au centre du village, non loin de l'église et du couvent.

Le contrat est M. Roméo Laperre, de Lambton.

La municipalité de St-Evariste a terminé son nouveau rôle scientifique pour l'évaluation. En effet, les propriétés sont désormais évaluées à cent pour cent de leur valeur réelle.

On peut donc prévoir que le taux de la taxe municipale sera baissé de \$4.50 à \$1.50, puisque l'ancien rôle était au tiers de la valeur réelle.

Le montant total de l'évaluation est de \$1,500,000. MM. Bertrand Carrier, Endre Talbot et Victor Lachance étaient les estimateurs engagés par le conseil municipal dont le secrétaire d'évaluation est M. Real Bureau.

Le nouveau rôle a été soumis à l'étude du conseil de ville et a été déposé chez le secrétaire-trésorier de l'endroit. Après l'expiration des trente jours, les propriétaires pourront le consulter, après quoi, il sera homologué et ne pourra plus être modifié.

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (MM) — La Chambre de commerce de Lac-Mégantic a fait parvenir une demande au conseil municipal pour qu'il installe plus de lumières dans le parc municipal.

Elle demande également qu'il y ait un policier à la voie ferrée afin d'éviter des embouteillages lorsqu'il y a beaucoup de circulation dans la ville.

Dans une lettre adressée aux échevins de Lac-Mégantic, M. Raymond Audet affirme que la campagne de souscription pour les étudiants a remporté un vif succès et remercie la ville pour sa contribution.

La ville de Lac-Mégantic versera encore cette année une somme de \$100 à la troupe de l'Esco pour l'aider à boucler son budget.

Certains échevins se sont prononcés en faveur du fait qu'il ne devrait pas avoir de crédit sur les licences ou permis de ventes dans la ville de Lac-Mégantic. Aussi les gens qui sont en retard dans le paiement de leur licence seront invités à régler ce montant le plus tôt possible s'ils ne veulent pas encourir des frais.

Le contrat pour la construction de la nouvelle école de St-Evariste, qui sera inaugurée très prochainement, a été érigé au centre du village, non loin de l'église et du couvent.

Le contrat est M. Roméo Laperre, de Lambton.

La municipalité de St-Evariste a terminé son nouveau rôle scientifique pour l'évaluation. En effet, les propriétés sont désormais évaluées à cent pour cent de leur valeur réelle.

On peut donc prévoir que le taux de la taxe municipale sera baissé de \$4.50 à \$1.50, puisque l'ancien rôle était au tiers de la valeur réelle.

Le montant total de l'évaluation est de \$1,500,000. MM. Bertrand Carrier, Endre Talbot et Victor Lachance étaient les estimateurs engagés par le conseil municipal dont le secrétaire d'évaluation est M. Real Bureau.

Le nouveau rôle a été soumis à l'étude du conseil de ville et a été déposé chez le secrétaire-trésorier de l'endroit. Après l'expiration des trente jours, les propriétaires pourront le consulter, après quoi, il sera homologué et ne pourra plus être modifié.

Le programme comprend l'enseignement des cours de français et d'arithmétique. Les cours sont d'une durée de 40 heures, et ils se termineront le 27 août courant. Ils se donnent l'avant midi, seulement, au collège De La-Salle.

Le ministre provincial, département des incendies invitait récemment la corporation du village de Disraëli à envoyer quelqu'un suivre des cours, dans le courant du mois de septembre. Le conseil avisera. On sait que dans le passé la chose s'est déjà faite et fut très profitable pour l'expérience acquise par les pompiers, etc.

Jusqu'à récemment, les divers garages de Disraëli accordaient un certain escompte à la corporation pour achats de gazoline faits à l'un ou l'autre de leurs établissements. Or, lors de la séance régulière du mois d'août, le conseil était mir au courant, par la voie d'une lettre circulaire et collective de la plupart des vendeurs d'essence, qu'à l'avenir un tel escompte ne sera plus accordé.

M. le maire, appuyé par MM. les conseillers, faisait remarquer récemment qu'il faudrait de la coopération de la part des restaurateurs, du vidangeur, etc. afin d'éliminer certains ennemis, par exemple les divers papiers que le vent charrie à la grandeur du village, et cela notamment dans certains quartiers.

La police verra donc à donner des ordres en conséquence pour que le règlement existant déjà à cet effet soit respecté.

Au sujet de la taxe d'amusement, il apparaît que dorénavant la taxe perçue dans les limites du village restera entièrement au conseil municipal au lieu d'être partagée comme auparavant avec le gouvernement provincial. Par ailleurs, il incombe au conseil de prendre les dispositions pour faire respecter le règlement No 169 passé à cet effet et prévoyant des sanctions pour ceux qui tenteraient de contourner la loi.

Comme le municipal est entièrement autorisé à faire la surveillance et la collection, il s'ensuit que par l'entremise de la police les divers établissements ou un prix d'entrée est chargé pour tel ou tel spectacle seront visités périodiquement, et c'est le conseil seulement qui serait autorisé de prendre des décisions au sujet des demandes d'exemption.

Conséquemment les gens pris en défaut devront accepter les comptes que leur enverra la municipalité suivant les rapports de la police ou de l'un de ses représentants.

Une question toujours brûlante d'actualité ce sont les arriérés de taxes. Lors de la dernière séance régulière, les édiles faisaient remarquer que seulement en ce qui concerne la taxe d'eau, il y a présentement pour \$1,500 en arriérés payables immédiatement.

On prendra donc les mesures qui s'imposent. Un dernier avis serait envoyé et à huit jours suivant la date de cet avis le service d'eau serait interrompu pour les retardataires.

Un conseiller faisait remarquer que par ailleurs c'est une question de justice que de procéder ainsi, parce qu'autrement ce sont toujours les mêmes qui paient, et s'il fallait continuer à donner le service d'eau à ceux qui ne paient pas ce serait illogique et injuste envers les autres.

Le contrat pour la construction de la nouvelle école de St-Evariste, qui sera inaugurée très prochainement, a été érigé au centre du village, non loin de l'église et du couvent.

Le contrat est M. Roméo Laperre, de Lambton.

La municipalité de St-Evariste a terminé son nouveau rôle scientifique pour l'évaluation. En effet, les propriétés sont désormais évaluées à cent pour cent de leur valeur réelle.

On peut donc prévoir que le taux de la taxe municipale sera baissé de \$4.50 à \$1.50, puisque l'ancien rôle était au tiers de la valeur réelle.

Le montant total de l'évaluation est de \$1,500,000. MM. Bertrand Carrier, Endre Talbot et Victor Lachance étaient les estimateurs engagés par le conseil municipal dont le secrétaire d'évaluation est M. Real Bureau.

Le nouveau rôle a été soumis à l'étude du conseil de ville et a été déposé chez le secrétaire-trésorier de l'endroit. Après l'expiration des trente jours, les propriétaires pourront le consulter, après quoi, il sera homologué et ne pourra plus être modifié.

Le programme comprend l'enseignement des cours de français et d'arithmétique. Les cours sont d'une durée de 40 heures, et ils se termineront le 27 août courant. Ils se donnent l'avant midi, seulement, au collège De La-Salle.



NOUVEAU GRADUE. — M. Jean-Pierre Jacques, fils de M. et Mme Emile Jacques, vient de graduer avec la mention grande distinction de l'Institut des emboucheurs de la province de Québec à l'Université de Montréal. Ce dernier exercera ses fonctions à Lac-Mégantic.

A St-Ephrem de Beauce

Le maire Faucher réélu par acclamation ST-EPHEM-DE-BEAUCE, (JMP) — Son honneur le maire Sauveur Faucher a été réélu par acclamation pour un second terme, MM. Gérard Rodrigue et Aimé Faucher, Samuel Beaudoin, Aimé Lussier, Henri-Louis Poulin, Charles-Edouard Bolduc, secrétaire, complètent le conseil municipal de St-Ephrem-de-Beauce.

A Stratford Centre

La compagnie de téléphone complète sa liste d'actionnaires STRATFORD CENTRE, (D NC) — La compagnie de téléphone de Stratford a terminé la rédaction de la liste complète de tous ses actionnaires. Aussi chaque actionnaire se verra remettre un certificat d'actions à la condition qu'il se présente au secrétariat de la compagnie.

La compagnie se prépare actuellement en vue de l'installation des futurs téléphones à cadran.

La compagnie de téléphone de Stratford travaille présentement pour obtenir l'autorisation d'effectuer les constructions requises pour relier directement ses circuits interurbains avec ceux de la compagnie Bell du Canada.

Tout semble dans l'ordre car la compagnie de téléphone de St-Gérard a accepté de louer une section de ligne passant sur son parcours à la compagnie de Stratford Centre.

A Drummondville-Sud

Deux constables municipaux remerciés de leurs services

DRUMMONDVILLE-SUD (RB) — Deux constables à l'emploi de la ville de Drummondville-Sud ont été remerciés de leurs services au cours de la journée d'hier.

Il s'agit de MM. Alban Viens et de Maurice Toupin.

Interrogés sur les motifs de ces congédiements, le chef Yargeau et le président du comité de police, M. Henri Montigny, ont déclaré qu'ils n'avaient aucun commentaire à formuler.

M. Montigny s'est contenté de dire par la suite qu'il s'agissait là d'une question de règle interne.

M. Viens est celui qui, récemment, a été coupée lorsque l'arrérage des taxes est élevé, des avis ont été envoyés à plusieurs citoyens pour les inviter à prendre des arrangements avant le 10 août.

Si, à cette date, ils ne se sont pas présentés pour prendre entente, ils se verront privés d'eau jusqu'au moment où leur arriéré soit réglé.

Mais on ignore si ce fait peut être relié de près ou de loin au congèlement de ce dernier.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans.

A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 14 ans.

173 candidats au cours de récupération pour les élèves du cours primaire à Thetford Mines

THETFORD MINES, (BF) — Les cours de récupération débutés cette semaine sous les auspices de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines,

pour les élèves de 1ère à la 7e année inclusivement, groupent un total de 173 candidats.

Le programme comprend l'enseignement des cours de français et d'arithmétique. Les cours sont d'une durée de 40 heures, et ils se termineront le 27 août courant. Ils se donnent l'avant midi, seulement, au collège De La-Salle.

Le ministre provincial, département des incendies invitait récemment la corporation du village de Disraëli à envoyer quelqu'un suivre des cours, dans le courant du mois de septembre. Le conseil avisera. On sait que dans le passé la chose s'est déjà faite et fut très profitable pour l'expérience acquise par les pompiers, etc.

Jusqu'à récemment, les divers garages de Disraëli accordaient un certain escompte à la corporation pour achats de gazoline faits à l'un ou l'autre de leurs établissements. Or, lors de la séance régulière du mois d'août, le conseil était mir au courant, par la voie d'une lettre circulaire et collective de la plupart des vendeurs d'essence, qu'à l'avenir un tel escompte ne sera plus accordé.

M. le maire, appuyé par MM. les conseillers, faisait remarquer récemment qu'il faudrait de la coopération de la part des restaurateurs, du vidangeur, etc. afin d'éliminer certains ennemis, par exemple les divers papiers que le vent charrie à la grandeur du village, et cela notamment dans certains quartiers.

La police verra donc à donner des ordres en conséquence pour que le règlement existant déjà à cet effet soit respecté.

Au sujet de la taxe d'amusement, il apparaît que dorénavant la taxe perçue dans les limites du village restera entièrement au conseil municipal au lieu d'être partagée comme auparavant avec le gouvernement provincial. Par ailleurs, il incombe au conseil de prendre les dispositions pour faire respecter le règlement No 169 passé à cet effet et prévoyant des sanctions pour ceux qui tenteraient de contourner la loi.

Comme le municipal est entièrement autorisé à faire la surveillance et la collection, il s'ensuit que par l'entremise de la police les divers établissements ou un prix d'entrée est chargé pour tel ou tel spectacle seront visités périodiquement, et c'est le conseil seulement qui serait autorisé de prendre des décisions au sujet des demandes d'exemption.

Conséquemment les gens pris en défaut devront accepter les comptes que leur enverra la municipalité suivant les rapports de la police ou de l'un de ses représentants.

Une question toujours brûlante d'actualité ce sont les arriérés de taxes. Lors de la dernière séance régulière, les édiles faisaient remarquer que seulement en ce qui concerne la taxe d'eau, il y a présentement pour \$1,500 en arriérés payables immédiatement.

On prendra donc les mesures qui s'imposent. Un dernier avis serait envoyé et à huit jours suivant la date de cet avis le service d'eau serait interrompu pour les retardataires.

Un conseiller faisait remarquer que par ailleurs c'est une question de justice que de procéder ainsi, parce qu'autrement ce sont toujours les mêmes qui paient, et s'il fallait continuer à donner le service d'eau à ceux qui ne paient pas ce serait illogique et injuste envers les autres.

Le contrat pour la construction de la nouvelle école de St-Evariste, qui sera inaugurée très prochainement, a été érigé au centre du village, non loin de l'église et du couvent.

Le contrat est M. Roméo Laperre, de Lambton.

Commission scolaire de Thetford

Taxes scolaires perçues à environ 87 pour cent

THETFORD MINES, (MF) — La Commission scolaire de la cité de Thetford Mines a perçu environ 87% des taxes scolaires apparaissant au rôle de perception de sa dernière année fiscale, soit 1964-65.

En effet, les taxes dont le paiement est présentement en retard totalisent une somme de l'ordre de \$150,000, montant qui comprend également les arriérés des années antérieures à 1964-65.

Si l'on considère que le total des taxes à percevoir l'an passé s'élevait à \$1,121,449.39, on peut dire que les résultats de la perception ont été excellents.

Avant ces retardataires On apprendrait hier du bureau du secrétariat et de la trésorerie que les propriétaires qui doivent encore des taxes pour les années 1963-64, 1964-65, et

autres, courent de grands risques de se voir interdire des procédures sous peu, s

C'est pour bientôt à Eastman

Installation d'un système d'éclairage au mercure

MAGOG, (JPL) — La municipalité d'Eastman procédera bientôt à l'installation d'un nouveau système d'éclairage au mercure. On sait que la commande pour ce système a été effectuée il y a environ deux mois et que les autorités municipales attendent la livraison dans un avenir très rapproché. Une trentaine de ces lampes, achetées de la firme Southern Canada Power, seront posées dans les rues des Pins, Martin, etc. Par ailleurs, le conseil municipal a accepté, lors de la dernière assemblée régulière tenue lundi soir, la démission de M. Henri-Georges Normand, conseiller au siège numéro un. M. Charles Chagnon a été nommé comme remplaçant à ce poste. Sa nomination a été proposée par M. Dingman et secondée par M. Fernand Laramee, pour ensuite être acceptée par le maire Théodore Perreault et le conseil.

Le 12 août

Vente de pâtisseries des dames auxiliaires

MAGOG, (JPL) — Mme Pierre Voyer, publiciste des dames auxiliaires de l'hôpital La Providence a fait savoir hier que l'organisation tiendra jeudi soir le 12 août une vente de pâtisseries. Cette vente aura lieu de 2 à 5 heures au Chalet de M. Camille Pepin à la plage Soudière dans le canton de Magog, sous la présidence de Mme Raphaël Beaudry, présidente locale des Dames Auxiliaires. Dans toutes les dames qui veulent donner des pâtisseries sont priées de bien vouloir leur porter à l'hôpital, dans l'avant midi du 12 août.

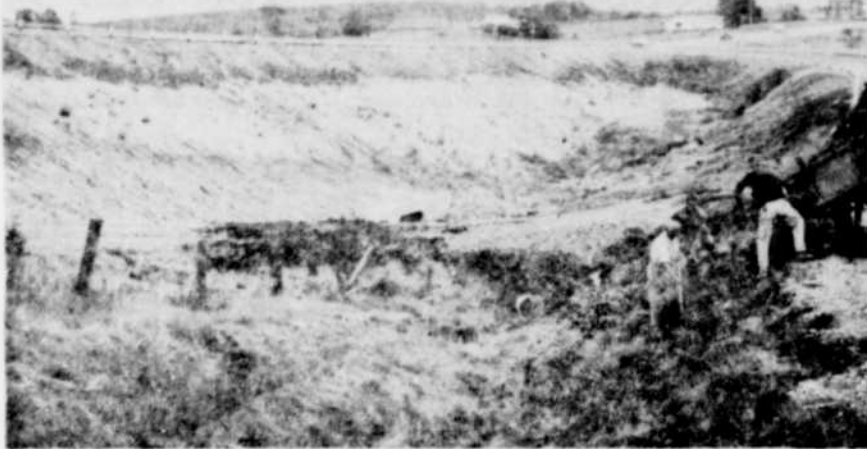
Simple masculin et féminin

Début du tournoi de tennis samedi prochain

COATICOOK, (LP) — C'est samedi, le 7 août courant, que débutera au parc Shurtleff de Coaticook, le tournoi de tennis en simple masculin et féminin. M. Louis Marel qui en est l'organisateur et qui s'est dévoué pour parfaire la technique des jeunes adeptes de ce sport à Coaticook, soit en invitant des joueurs de renom pour donner des cours de base ou en communiquant de son expérience personnelle aux plus jeunes, espère constater un nombre accru d'inscriptions pour la compétition de cette année, et si tel est le cas un tournoi de "doubles" suivra tout probablement celui des "simples". Tous ceux désireux de prendre part à cette compétition doivent contacter M. Marel avant samedi à 849-2348.

Le maire et trois conseillers réélus par acclamation à Deauville

DEAUVILLE — Pour le maire et trois échevins du conseil de ville de Deauville, les choses n'ont pas été difficiles, alors que tous quatre ont été réélus par acclamation, lundi soir. En effet, lors d'une mise en nomination, le maire, sortant de charge, ainsi que trois conseillers ont été réélus par acclamation. Tous les candidats réélus à ces postes le sont pour une période de deux ans et ce sont au poste de maire, MM. Billes Langlois, au siège no 4, Gilles Routhier, au siège no 5, Armand Blais, et au siège no 6, Patrice Perreault. Cette mise en nomination avait lieu à la salle du conseil de ville de Deauville et était présidée par le secrétaire-trésorier, M. Marcel Rouleau. De son côté, M. O'Neil Poudrier faisait office de secrétaire d'élections.



AU COIN DES ROUTES 32, ANCIENNE ET NOUVELLE. — Les travaux entrepris sur l'ancienne route 32 à la sortie est d'Asbestos pour joindre celle-ci à la nouvelle route 32 ont été terminés au début de l'été. Toutefois, du fait que la pente des chemins n'était que de sable et de gravier, les pluies ont vite entrepris de miner les épaulements du chemin. Il a donc fallu depuis une semaine que les employés de la Voirie provinciale aient étendu de la terre et des tourbes de verdure. De la sorte, on prévient que le chemin ne s'effondre et que n'arrive des accidents fâcheux. Cette photo donne une vue d'ensemble du coin et prend les travailleurs en plein travail. (Photo La Tribune, par André Therrien)

S'agit-il de soucoupes volantes?

Un Magogois témoin à plusieurs reprises de spectacles étranges

MAGOG, (JPL) — La question des soucoupes volantes a semblé prendre un intérêt grandissant depuis quelques mois, et plusieurs personnes de la région ont déclaré avoir aperçu des disques brillants dans le ciel. Un Magogois, M. Henri Brousseau, figure bien connue dans le monde du spectacle, sous le pseudonyme du Grand Henri, a révélé hier au cours d'une entrevue, qu'à plusieurs reprises, il avait été témoin de spectacles étranges, et ce depuis l'hiver dernier. Soulignons en passant, que M. Brousseau est une personne qui porte un grand intérêt sur tout ce qui touche les productions au passage des sphères brillantes. En effet, il a un pressentiment qui se manifeste par une transe, quelques secondes avant l'apparition de l'objet. Alors qu'il donnait un spectacle à St-Camille de Wolfe, le 22 juillet dernier, le pressentiment lui est venu et il est sorti dehors pour constater le passage d'une autre sphère lumineuse. Il est à remarquer que plusieurs personnes ont été témoins de ces pressentiments. M. Brousseau a expliqué que ces objets ressemblent à des étoiles en ce qui concerne leur éclat. Cependant, il a déclaré que leur distance est de beaucoup plus rapprochée de la terre que celle des autres astres connus. A la suite de ces observations, M. Brousseau a commenté que l'univers était plus mystérieux qu'il ne le croyait et qu'il n'avait peut-être pas encore révélé ses trois prodigieux secrets. Hypothèse D'après le chroniqueur scientifique anglais, J. Stubbs Walker, le nombre des observations sérieuses recensées à travers le monde approchait les 10,000 en février 1954. C'est beaucoup pour un mythe et il n'est pas indispensable d'être fou pour penser que les chances d'une origine extraterrestre atteignent 60%, selon Wilbert Smith. Il faut donc regarder en face les objections sur cette hypothèse et s'interroger sur ce qu'elles valent.



M. Henri Brousseau

Il ira réfléchir un mois en prison

GRANBY, (PS) — Le juge Jean Marquis de la Cour municipale de Granby a condamné à un mois de prison Pierre Lizotte, 21 ans, du 189 rue Cartier qui a été reconnu coupable de vol. L'accusé qui comparait en compagnie de deux autres jeunes dont nous avons traité le nom en raison de leur âge, a avoué avoir volé pour \$30 de cigarettes et lames de rasoir dans les débris du restaurant de M. Léonard Bazinet dont un mur s'est effondré, il y a quelques semaines. Les trois individus s'étaient réunis au cours de la soirée suivante de l'incident et ils avaient décidé d'entreprendre des fouilles dans les débris pour découvrir ce qui pourrait y avoir de bon. Cependant, avant de pouvoir emporter leurs trouvailles ils ont été appréhendés par la Sûreté municipale.

Près d'East Angus

Un incendie ravage une grange-étable et consume deux tonnes de foin — Dommages excédant \$15,000



TOUS DES CHIENS. — Chez la race canine, avoir six rejetons est chose courante mais ce qui est plus extraordinaire c'est lorsque les petits sont tous de même sexe. La jeune Marjolaine Dumas, 8 ans, fille de M. et Mme Philippe Dumas, domiciliée rue St-Michel à Omerville est fière de sa chienne "Princesse" qui lui a donné 6 petits chiens récemment. Cinq d'entre-eux sont encore vivants. (Photo La Tribune, par J. P. Lacasse)

EAST ANGUS, (GP) — Un incendie s'est déclaré vers 9 heures hier matin aux bâtiments de M. Victor Cyr, demeurant à RR. No 1 à East Angus, et a détruit complètement la grange, l'étable et les deux tonnes de foin qui étaient dans la grange, ainsi que deux tonnes d'avoine verte et trois porcs, qui se trouvaient dans l'étable, et on n'a pu parvenir à faire évacuer. Pour M. Cyr, c'est une perte totale en ce qui concerne le contenu de la grange et de l'étable. Le feu a ensuite gagné le garage et la remise qui s'y trouvait attachée, pour détruire tout leur contenu. C'est un enfant de la famille qui, en sortant, aperçut les flammes et courut à la maison pour avertir sa mère, qui s'empressa d'appeler deux automobiles qui se trouvaient près du garage. Une chance Ce fut presque un miracle, que la maison n'ait pas brûlé n'étant qu'à quelque 50 pieds du garage seulement. Les flammes étaient tellement intenses, et étaient une chaleur telle, que Mme Cyr eut de la difficulté à appeler les pompiers au téléphone qui se trouvaient près de la route. Mme Cyr, raconta au journaliste qu'elle faisait du ménage, et que M. Cyr avait transporté des lits complets et des bureaux dans la remise pour quelques temps, ce que tout avait passé au feu, ainsi que douze chassis doubles neufs. Au moment de l'incendie, M. Cyr se trouvait à son travail à St-Jovite. Le tracteur de M. Cyr y aurait passé si le frère de Mme Cyr n'était pas venu le chercher pour faire quelques travaux chez lui. On ignore la cause de l'incendie, et les dommages sont évalués à plus de \$15,000, à demi couverts par les assurances.



AMAS DE CENDRE — Voici ce qui reste de la grange et de l'étable de M. Victor Cyr, demeurant à RR. no 1 à quelque trois milles d'East Angus, après que l'élément destructeur a fait son œuvre. Seulement deux tonnes de foin ont brûlé, vu que le propriétaire n'avait pas fini la récolte. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Célébration de la Fête de l'Autorité aujourd'hui à l'OTJ de Magog

MAGOG, (JPL) — C'est aujourd'hui que l'OTJ va célébrer la Fête de l'Autorité au terrain de la Plage municipale. Les activités de cette journée débuteront à 2 h. 30 pour les garçons et à 2 h. 45 pour les filles. A trois heures, il y aura bain pour les garçons qui sera suivi du bain des filles environ quinze minutes plus tard. A 4 h. 30, tous les otéjistes pratiqueront sur la façon d'agir au cours de la fête. Invités Entre 5 heures et 5 h. 30, les parents se rendront au terrain. En plus de ces derniers, les autorités ecclésiastiques et civiles sont attendues. Le souper est prévu pour 5 h. 30. A six heures, il y aura des jeux d'équipes avec les parents, une visite au Pavillon des Arts et une visite au Club 12-15 où il y aura des démonstrations diverses. Spectacle Un spectacle devant l'estrade d'honneur est prévu pour 7 heures. La représentation comprendra des jeux nouveaux pour les garçons et des saynètes chez les filles. Ces activités seront accompagnées de chants qui précéderont la démonstration de respiration artificielle. Par la suite, il y aura présentation des personnalités présentes et mots de circonstance. Un arrêt est prévu à 8 h. 45 avant le feu de camp (rondes par le 12-15 des garçons et des filles). A la suite du feu de camp, les otéjistes prendront le départ ensemble. M. Deschênes, moniteur en chef de l'Œuvre invite tous les parents et les intéressés à prendre part à cette fête au cours de la journée. En cas de pluie, l'événement sera remis à demain.

A Drummondville-Sud

Deux constables municipaux remerciés de leurs services

DRUMMONDVILLE-SUD (RB) — Deux constables de la ville de Drummondville-Sud ont été remerciés de leurs services au cours de la soirée d'hier. Il s'agit de MM. Alban Viens et de Maurice Toupin. Interrogés sur les motifs de ces congédiements, le chef Yargeau et le président du comité de police, M. Henri Montigny, ont déclaré qu'ils n'avaient aucun commentaire à formuler. M. Montigny s'est contenté de dire par la suite qu'il s'agissait d'une question de règle interne. M. Viens est celui qui, récemment, a menacé la ville d'une action de \$22,000 relativement à une affaire de contrat pour l'exécution de travaux se rapportant à la confection de trottoirs. Mais on ignore si ce fait peut être relié de près ou de loin au congédiement de ce dernier. M. Toupin était policier de Drummondville-Sud, à temps partiel, depuis 11 ans. Quant à M. Viens, il était constable permanent depuis déjà deux ans. A la suite de ces mises à pied, les effectifs de la police de Drummondville-Sud se trouvent maintenant réduits à dix hommes, dont six à temps partiel.

A St-Claude

Le conseil accepte de gratter les chemins de la baie Boissonneault

ST-CLAUDE, (AT) — Depuis tout le temps que les rives de la rivière St-François reçoivent des chalets et touristes dans les baies Boissonneault, Bachand, Larochelle, St-Laurent et autour des plages Frelotte et Lasser, la municipalité de St-Claude a perçu des taxes des propriétés de ces chalets et lots. Toutefois, il semble d'après la manifestation qu'a reçue le conseil, que jamais la municipalité n'ait donné de service sur l'entretien de ces chemins. Pour obtenir réponse à leur demande, les contribuables intéressés ont menacé le conseil de faire la grève des taxes jusqu'à l'obtention d'un accord favorable. Les propriétaires se seraient prévalus des avis d'un avocat qui les encourageait dans ce sens. Le conseil cède. Devant la force de ces arguments frappants, le conseil de la municipalité de St-Claude s'est résigné à accepter de prendre la charge de l'entretien de ces chemins. Selon M. Gérard Boissonneault, échevin et l'un des demandants, il faudra consacrer quelque 7 heures de grattage dans les chemins intéressés, ce que la municipalité doit ordonner incessamment.



GARAGE ET HANGAR DETRUIT. — Le garage et la remise qui se trouvaient à quelque 50 pieds de la maison ont également brûlé de fond en comble, avec tout son contenu d'une valeur considérable. Tous les accessoires du tracteur de M. Cyr, ainsi que des lits et meubles ont été détruits, pour ne laisser à la famille, que la maison. La famille Cyr compte six enfants, et quatre enfants du Bien-Etre social ainsi que le père et la mère. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

CIToyENS DE COATICOOK
Lorsque vous désirez placer une
ANNONCE COMMERCIALE
dans
LA TRIBUNE
NOUS VOUS INVITONS
A CONSULTER
EN TOUTE CONFIANCE
Madame
Jean-Claude ERNST
163, RUE NORTON,
COATICOOK